Neuchâtel — N° 71 (4 pages) Un numéro 15 centimes Mercredi 28 mars 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c, *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c., locaux 22.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Dans une interview écrite accordée à un journaliste égyptien

Le sultan du Maroc affirme qu'il a signé sous la contrainte l'accord conclu récemment avec le résident général

On affirme à Paris que le général Juin n'a jamais usé de la menace aux cours des pourparlers

LE CAIRE, 27 (A.F.P.). — Le sultan du Maroc, dans une interview écrite accordée à un journaliste égyptien et publiée par le journal « Al Ahram » déclare :

J'ai signé le protocole du 25 février 1951...

1. A la suite de menaces qui me furent adressées par l'intermédiaire des ministres de la Cour et du protocole de la part de quelques officiels de la résidence générale, durant les conversations qui étaient en cours à ce moment, entre le Palais et la Résidence.

2. A la suite de mouvements exécutés par un certain nombre de tribus venant de diverses directions. Ces tribus qui ne savaient pas quel était le motif réel de leurs déplacements, s'installèrent aux portes de Fez, Saleh et Rabat.

3. Pour éviter les résultats déplorables qui pouvaient découler des deux situations ainsi créées et vu l'ensemble des circonstances, j'ai été contraint de signer pour donner satisfaction aux demandes du résident général.

Le sultan ajoute que la cause véritable de la crise marocaine avait été la demande formulée par le résident général « que le sultan désavoue les méthodes employées par le parti de l'Istiqlal et le refus du sultan de céder sur ce point ».

En terminant, le sultan a exprimé l'espoir que « le gouvernement français, en raison des liens d'amitié qui existent entre la France et le Maroc, étudiera avec soin les aspirations légitimes du Maroc ».

La réaction à Paris

PARIS, 27 (A.F.P.). — On ignore, dans les milieux informés à quelles « menaces » le sultan du Maroc fait allusion dans l'interview qu'il a accordée à un journaliste égyptien.

Ce n'est jamais, dit-on, sur le ton de la menace que le général Juin a persuadé le sultan de ne pas bloquer les réformes envisagées au Maroc et de signer les dahirs destinés à démocratiser le pays.

Il est exact, ajoute-t-on dans ces milieux, qu'il y eut, contre les pressions que l'Istiqlal exerçait sur le souverain, un mouvement provoqué par les chefs des tribus. C'est précisément pourquoi le résident général de France fut obligé d'arbitrer le conflit qui menaçait entre la population marocaine et le sultan, et d'obtenir que celui-ci se dégageât des influences de l'Istiqlal.

On partage entièrement, dans les milieux informés, les espoirs que met le sultan dans l'amitié franco-marocaine.

La Ligue arabe et l'interview du sultan

LE CAIRE, 27 (A.F.P.). — Les secrétariat de la Ligue arabe a diffusé le communiqué suivant se référant au document publié par le journal « Al Ahram », sous la signature du sultan du Maroc :

« La réalité apparaît maintenant clairement. Le sultan, sous sa propre signature, a déclaré qu'il avait été soumis à une pression de la part de certains officiels de la résidence française au Maroc. Ainsi, la campagne menée par la presse française contre les pays arabes à propos de leur attitude envers le sultan dans l'affaire marocaine n'a plus de fondement. Nous pouvons avec certitude affirmer que les informations parvenues à la Ligue arabe sont exactes et que l'attitude adoptée par le conseil de la ligue ainsi que par les peuples arabes et musulmans a été dictée par le sens de la justice et inspirée par la fraternité arabe et les intérêts nationaux.

« L'avenir révélera de nouvelles vérités qui prouveront au monde que l'attitude de la ligue est fondée sur la vérité et ne tend qu'à l'établissement de la justice et de l'ordre ».

Un ministre français qui l'échappe belle

Un avion qui devait ramener à Paris M. Jules Moch fait explosion

Trois tués

MELUN, 27 (A.F.P.). — Un avion militaire, parti mardi matin de la base de Villacoublay, qui se rendait dans les Bouches du Rhône, a explosé et percuté au sol à la sortie de Nemours (Seine et Marne) à 70 km. environ au sud-est de Paris. L'avion et ses trois occupants ont été littéralement pulvérisés.

Cet avion se rendait à Marignane pour prendre à son bord et ramener à Paris M. Jules Moch, ministre de la défense nationale. M. Jules Moch s'était déplacé au cours de la semaine dernière pour inspecter les bases d'Istres et de Salon (Bouches du Rhône).

L'éventualité d'une consultation populaire anticipée gagne du terrain en France

M. Queuille voudrait fixer la date des élections générales au 10 juin prochain

Plusieurs leaders socialistes et M. R. P. se seraient déjà ralliés aux vues du chef du gouvernement

La mise en œuvre d'une nouvelle politique sociale et économique serait réservée à la future Chambre

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Tout en accordant la première place aux problèmes sociaux — relèvement des salaires, mesures propres à freiner la hausse des prix — le chef du gouvernement, qui ne perd pas de vue la question des prochaines élections, s'efforce de convaincre les représentants qualifiés de la majorité ministérielle de l'inéluctable nécessité de fixer au plus tôt une date rapprochée pour les élections générales. Celle du 10 juin déjà avancée à maintes reprises aurait été, croit-on, retenue par M. Henri Queuille.

En dépit de certaines réticences des républicains-populaires qui voudraient que la législature s'achève seulement à la date prévue par la constitution, c'est-à-dire en octobre prochain, on laisse entendre dans les couloirs de la Chambre que plusieurs leaders socialistes et même M.R.P. se seraient finalement ralliés aux vues du chef du gouvernement. Ceci qui n'est d'ailleurs pas encore officiellement confirmé, ne veut naturellement pas dire que les députés sont tous d'accord pour se mettre en congé libérable dès le mois de juin, mais seulement qu'à l'échelon de l'exécutif, l'éventualité d'une consultation populaire anticipée a gagné sensiblement du terrain.

M. Queuille, dit-on, aurait l'intention d'entretenir les chefs de la majorité de ce problème dès la semaine prochaine. Ce sont de toute évidence les répercussions financières et économiques de la remise en ordre générale des salaires qui ont conduit M. Henri Queuille à quelque peu forcer la main de ses partenaires ministériels. Le leader radical estime en effet que l'accroissement considérable du déficit budgétaire (certains l'évaluent à trois cents milliards de francs au total) exige pour y faire face des décisions à long terme dont l'actuelle assemblée ne saurait prétendre endosser l'entière responsabilité en raison du peu de temps qui lui reste encore à siéger. Dans ces conditions, M. Queuille, qui ne veut pas engager l'avenir et par là même celui de la prochaine législature penserait qu'une fois le problème des salaires et des prix réglés pour l'immédiat, le mieux serait de s'en remettre au verdict de l'électeur.

Pour le président du conseil, la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique et sociale devrait être réservée à la future Chambre. Celle-ci disposera en effet à la fois du temps nécessaire et d'un mandat d'autant plus indiscutable que le suffrage universel aura, en choisissant ses députés, par la même occasion arrêté la politique qu'il désire leur voir suivre.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

SI LES ALLIÉS RENFORCENT LEURS EFFECTIFS

« La défense de l'Allemagne occidentale est possible »

déclare le commandant en chef de la 7me armée américaine reconstituée outre-Rhin

FRANCFORT, 27 (A.F.P.). — « La défense de l'Allemagne occidentale est possible, à condition que les puissances d'occupation occidentales renforcent leurs propres forces, comme prévu, car c'est de ce renforcement que dépend l'importance des renforts que les Etats-Unis doivent envoyer en Allemagne », a déclaré mardi, au cours d'une conférence de presse, le général Manthon S. Eddy, commandant en chef de la 7me armée américaine, qui vient d'être reconstituée en vue d'assurer la protection de l'Allemagne occidentale ».

Se félicitant de l'excellent esprit des forces d'occupation françaises et britanniques en Allemagne, le général Eddy a ensuite souligné que son premier objectif était d'adapter les forces américaines d'occupation à leur nouvelle tâche.

Jusqu'à présent, a-t-il dit, notre mission principale était d'occuper le pays et, secondairement d'assurer la sécurité des puissances d'occupation. C'est cette tâche secondaire qui devient maintenant primordiale. Pour la remplir, il était nécessaire de modifier aussi bien la disposition de nos forces que leur organisation, leur entrainement et leur équipement. Alors que les forces d'occupation étaient massées à proximité des grands centres de population, les forces de défense doivent être groupées au nord et au nord-est du pays, en vue de prévenir toute surprise. Ce regroupement et cette réorganisation ne peuvent se faire que progressivement. Il faut aussi, a souligné le général, préparer les troupes à leur nouvelle mission, les aguerrir, les entraîner, perfectionner leur équipement, les tenir en état d'alerte et toujours prêtes.

Je suis comme l'entraîneur d'une équipe de football, a dit le général Eddy chargé de préparer ses hommes à un match, dont la date est inconnue et qu'il ne fera peut-être jamais jouer. Jusqu'à l'arrivée des renforts, notre tâche était de nous garantir contre toute surprise et je peux vous assurer que c'est déjà fait.

A un correspondant qui lui demandait si l'évacuation des familles américaines accompagnant les forces d'occupation ne s'imposait pas dans la situation actuelle, le général Eddy a déclaré que, malgré les difficultés causées par la présence de celles-ci, il préférait leur maintien, en raison de leur « influence stabilisatrice », aussi bien sur les membres de l'armée américaine que sur la population allemande.

» Grâce aux familles américaines, a-t-il conclu, les relations germano-américaines peuvent être considérées actuellement comme excellentes ».

J'ÉCOUTE...

L'éteignoir

Ce fut un tollé général parmi les élèves d'un collège cantonal. Rassurons-nous, ce n'était pas chez nous. Un des meilleurs de ceux-ci avait brillamment présenté une composition verbale. Son maître était demeuré froid. Il n'avait, pour ce haut-fait, donné que juste une note au-dessus de la moyenne.

Pourquoi cet excès de sévérité ? L'élève, selon lui, avait eu le tort d'exprimer des idées qui n'étaient pas de son âge... Tac !

Serait-ce donc défaut d'intelligence et moindre mérite que de se risquer hors des chemins battus ? L'élève se le tint pour dit. Il bâcla, peu après, autre chose ; demeura prudemment dans les redites et les descriptions banales. Le maître l'en récompensa par une fort bonne note.

Ce maître, direz-vous, est une exception. On en conviendra.

Il est, en effet, de merveilleux pédagogues. Ceux-ci savent insuffler au cœur de l'enfant l'enthousiasme. Ils l'aident à s'y retrouver dans le travail bouillonnant de son jeune cerveau. Ils ne l'étouffent pas sous un éteignoir.

Mais, voilà ! Quiconque se mêle d'enseigner ne nait pas pédagogue. Certains le reconnaissent, leurs études terminées, et passent à autre chose.

Le même drame guette, d'ailleurs, l'étudiant en théologie, ou tout autre, qui s'aperçoit que, décidément, il n'a pas la vocation.

Car tant d'années perdues, ça ne se rattrape point sans héroïsme... Vous avez votre diplôme, votre doctorat même. Herr Doktor ! Les portes de l'enseignement, du professorat vous sont ouvertes. Allez-vous, ainsi, lâcher la prise ?

C'est bien le drame, en effet.

Avant donc que de vouloir enseigner, d'aborder n'importe lequel des apostolats, ceins bien tes reins! Sonde-toi !

Tu veux enseigner et tu n'as rien d'un psychologue. Enseigner n'est pas un métier. Enseigner est une profession, une vocation.

Vas-tu faire peser sur des générations de jeunes un enseignement froid et sans enthousiasme, un enseignement tout livresque ? Tu ne serais qu'un éteignoir.

Mais non ! Tu as vraiment le feu sacré.

Alors, vas-y !

FRANCHOMME.

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE À BERNE

Au programme de celle-ci figure notamment le plan d'armement

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mardi soir, les députés du peuple et des cantons ont rendu vie aux couloirs du Palais fédéral, marquant ainsi la fin de la trêve pascale.

La session qui s'ouvre et qui, en dépit du froid et de la pluie, se nomme « de printemps » nous promet de copieux débats. Au programme de l'une et l'autre Chambre figure le plan d'armement. Pour l'instant, toutefois, on ne sait pas encore si les législateurs devront se borner à voter le crédit, après en avoir discuté l'ampleur ou si, conscient de la mauvaise impression qu'un renvoi provoquerait dans l'opinion publique, ils se prononceront également sur les mesures fiscales qui doivent assurer la couverture financière. Il est vrai qu'en cette année électorale — les Chambres seront renouvelées en octobre prochain — la peur des responsabilités semble être pour certains politiciens le commencement de la sagesse.

Pour le Conseil national, le bureau a prévu de mettre en discussion la loi sur l'agriculture cette semaine encore. Il s'agit d'un vaste projet d'une portée considérable. Il semble toutefois que la commission en a éliminé les occasions de longues controverses en apportant au texte gouvernemental d'heureuses modifications auxquelles ne s'opposera point le représentant du Conseil fédéral. Nous pourrions donc ariver à un premier vote plus vite qu'on ne l'avait prévu tout d'abord. Et ce serait tant mieux.

On attend aussi avec curiosité le débat sur le projet d'arrêté concernant l'industrie horlogère. En décembre, le Conseil des Etats a supprimé certaines dispositions que les intéressés jugeaient pourtant fort utiles. Si le National allait plus loin encore, au nom de scrupules constitutionnels qui n'ont point toujours émergé lorsqu'il s'est agi d'autres groupes économiques, il ne resterait plus grand-chose d'efficace pour protéger l'industrie de la montre.

Enfin, pour la première fois, M. Escher affrontera un parlement qui ne paraît point disposé à sanctionner purement et simplement les propositions de l'Exécutif.

G. P.

(Lire la suite en 7me page)

ÉMIGRANTS D'AUJOURD'HUI ET DE JADIS

A propos de « personnes déplacées »

On sait que bien des organismes internationaux s'occupent activement de procurer à ceux que l'on appelle, par euphémisme, des « personnes déplacées », sinon une nouvelle patrie, tout au moins un refuge que l'on ne veut point considérer comme temporaire. Car on se flatte de l'espérance, peut-être illusoire, que ceux qui auront trouvé, après tant d'épreuves endurées, un havre de paix, pourront s'y créer une existence moins agitée que celle par eux vécue au cours de ces dernières années. Associons-nous à ce vœu !

Le choix des régions sur lesquelles diriger ces déracinés dont le nombre, on le sait, est considérable, se révèle, on le conçoit aisément, assez ardu. Il y a, dans cette foule cosmopolite, des éléments de toute sorte : travailleurs manuels, artisans, agriculteurs, techniciens, etc., sans parler des intellectuels qui sont les plus difficiles à caser, cela pour des raisons qu'il est superflu d'exposer, je suppose. Pour ces émigrants en général, il ne peut guère s'agir, en effet, que de pays où « il y a encore de la place », de ces pays qualifiés de neufs où les nouveaux venus exerçant des professions libérales ne trouveraient guère d'emploi.

Les offres, d'ailleurs, n'ont point manqué. Elles provenaient en général de pays d'outremer dont les gouvernements se déclaraient prêts à accueillir un certain nombre de réfugiés, en y mettant certaines conditions, bien entendu. Car ils comptaient, et cela est tout à fait compréhensible, profiter de cet apport pour mettre en valeur de vastes étendues de terrain, grâce à des défrichements et à d'autres opérations de ce genre auxquels ne peuvent guère se livrer que des travailleurs robustes et, sinon accoutumés à pareille besogne, tout au moins habitués à travailler — dur ! — en plein air et par tous les temps, ce qui est loin d'être le cas pour la majorité des « displaced persons ». Ajoutez à cela que plusieurs des pays s'offrant à recevoir des réfugiés sont situés en zone tropicale, point nécessairement insalubre, mais dont le climat diffère complètement de celui des pays où les émigrants avaient vécu avant d'en être chassés et de mener une existence instable et souvent lamentable à laquelle on tente, avec une persévérance méritoire, de mettre un terme.

Nous n'avons point l'intention d'examiner, ici, en détail, les différents aspects de ce problème de « transplantation » pas plus que nous ne nous proposons de discuter le « pro » et le « contra », les avantages ou les inconvénients que pourrait offrir, pour ces déracinés, le séjour dans tel ou tel pays d'outremer où les conditions de vie sont parfois bien différentes des nôtres. Bornons-nous à rappeler que l'on a dirigé vers l'Australie une grande partie de ces émigrants. A Aden, l'an dernier, j'ai vu un grand paquebot italien transportant aux Antipodes un millier de « personnes déplacées », cela dans des conditions qui m'ont paru plutôt défectueuses, mais qui étaient exceptionnelles, m'a-t-on assuré depuis.

~~~

Si mal lotis qu'étaient les passagers du « Castel Blanco », ils étaient assurément mieux partagés que certains émigrants d'autrefois et n'eurent point à languir trop longtemps avant d'apercevoir les rives de la Terre Promise, en l'espèce Fremantle — appelé aussi Perth — sur la côte occidentale du pays des kangourous. Leurs prédécesseurs d'il y a une centaine d'années, en virent bien d'autres. Car il y eut, dans ce domaine, des précédents ou plutôt des prédécesseurs qui, eux aussi, se proposaient de gagner les antipodes. Ecoutez plutôt l'histoire de la « Caroline » que je dénichai il y a une vingtaine d'années alors que j'effectuais, aux archives de Sydney (Nouvelles Galles du sud) des recherches concernant le fameux capitaine Bligh, commandant le non moins fameux « Bounty », qui fut, au début du XIXme siècle, gouverneur des Nouvelles-Galles-du-sud. En effet, dans une liasse de documents relatifs à la « Van Diemens Land Company », je découvris tout à fait par hasard le journal de bord de la « Caroline », un trois-mâts qui conduisit en Tasmanie une centaine d'émigrants, provenant presque tous du Yorkshire et qui ne constituaient point, semble-t-il, la crème de ce comté.

C'est à Hull que le trois-mâts embarqua ses passagers. Le 13 avril 1834, un vendredi — on n'était pas aussi superstitieux alors qu'aujourd'hui, semble-t-il — le grand voilier entreprenait son voyage qui devait se terminer le 17 janvier de l'année suivante, à la baie de l'Emou, en Tasmanie où les émigrants avaient obtenu des lopins de terre. Sur l'emplacement où les colons de la « Caroline » dressèrent, voilà cent quinze ans, leurs primitives baraques s'élève actuellement un petit bourg florissant appelé Burnie où vivent encore, prétend-on, plusieurs descendants des pionniers de 1834.

A fin août, dit le document auquel j'emprunte ces détails, la « Caroline » atteignait Capetown, la première escale après un voyage sans histoire. Le seul incident que note le journal fut la rencontre d'un pirate (?) lequel, évidemment, jugea les bagages des émigrants trop minces pour se déranger et renonça à la prise.

René GOUZY.

(Lire la suite en 7me page)

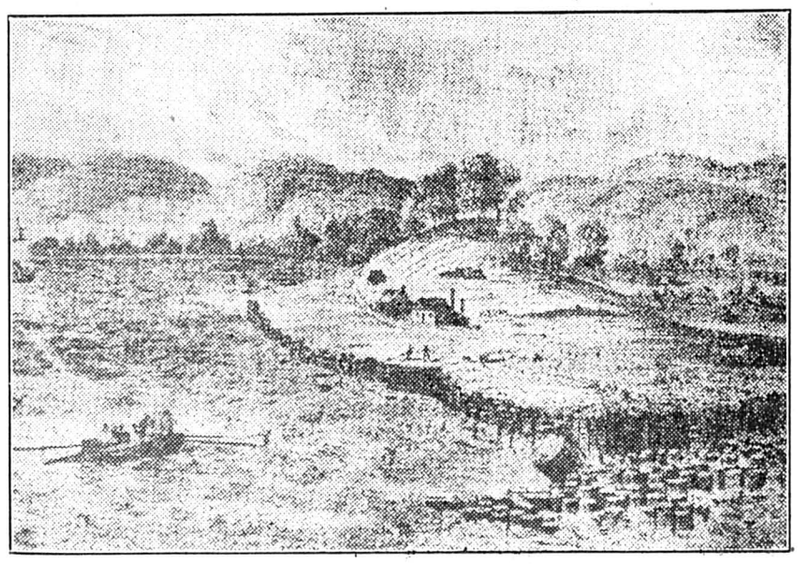

La baie de l'Emou en 1835 (d'après une vieille estampe)

La Coupe suisse à la Chaux-de-Fonds

Voici l'équipe chaux-de-fonnière qui a remporté, à Berne, le lundi de Pâques, la finale de la Coupe suisse de football.
~~~

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Edmond Langel de construire une maison familiale à la rue Jehanne-de-Hochberg, sur l'article 7342 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 4 avril 1951.

Police des constructions.

PENSIONS

Bonne pension

à prix modéré. Bellevaux No 10. Tél. 5 44 89.

Jeune fille cherche chambre, indépendante, chauffée, au centre de la ville. Adresser offres écrites à P. O. 422 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

A vendre

plusieurs terrains à bâtir, ainsi que belles parcelles au bord du lac.

ACTIVIA
Tél. 5 51 68

PRESSANT

Maison d'un logement

ouest de Neuchâtel jusqu'à Cortaillod - Montmollin, est demandée à acheter.

Faire offres à Eugène MATILE courtier en immeubles rue Breguet 4 NEUCHATEL Tél. 5 54 47

Je cherche

terrain à bâtir

d'environ 1000 m², avec grève, situé dans la région s'étendant de Cortaillod à Saint-Blaise. Adresser offres écrites à D. R. 425 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Pour le 1er mai 1951, à louer à l'année un

domaine de montagne

suffisant pour la garde de cinq vaches et un cheval. Conditions avantageuses. S'adresser à Jean Messerli, Tuileries de Grandson. Tél. (024) 2 43 90.

Pour le 15 mai, un

logement

à louer, trois pièces, hall, tout confort. Adresser offres écrites à O. B. 426 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Onnens un

appartement

trois pièces et dépendances, conviendrait pour retraité. — S'adresser à Gaston Dagon, Onnens (Vaud). Tél. 4 41 73.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée. Vieux-Châtel 13, 3me étage.

Jolie chambre indépendante, avec eau courante et W.-C. personnel, pour début d'avril. Prix modéré. — S'adresser Gratte-Semelle 11.

Chambre pour le 1er avril. Zanella, Orangerie 4.

A louer jolie chambre à jeune homme sérieux. Confort. Tél. 5 43 91. Rue Coulon 2, 1er étage.

Belle chambre à louer, prix modéré. Demander l'adresse du No 415 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre au soleil, pour personne sérieuse. S'adresser faubourg de l'Hôpital No 36, 3me, à gauche.

A louer chambre pour garde-meuble. Treille 3, 2me. Tél. 5 19 26.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche, pour avril ou début mai,

chauffeur - livreur

sobre et honnête pour livraison d'eaux minérales et limonades aux restaurants et épiceries. Permis rouge nécessaire. Seules les offres détaillées avec prétentions de salaire, photographie, qui sera retournée, et date d'entrée éventuelle, seront prises en considération. — Adresser offres écrites à R. C. 418 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison des branches annexes de l'horlogerie, cherche une

CORRESPONDANTE

français et allemand, de langue maternelle française, connaissant si possible l'anglais.

Faire offres manuscrites avec références et prétentions, sous chiffres X 21757 U, à Publicitas, Bienne.

LA GENEVOISE

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

L'agence générale pour le canton de Neuchâtel désire engager un

inspecteur capable

de fournir une production intéressante dans les branches accidents et responsabilité civile.
Les offres de candidats expérimentés et bien introduits pourront seules être prises en considération. Belles possibilités ultérieures de développement pour élément de niveau professionnel supérieur.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres détaillées, avec photographie, à la direction générale de La Genevoise, compagnie générale d'assurances, 2, place de Hollande, Genève.

Fabrique d'horlogerie des environs de Bienne CHERCHE :

CORRESPONDANT (E)

capable d'initiative, sachant travailler de façon indépendante, pour seconder le chef.
Exigences : connaissance parfaite des langues française, allemande et anglaise.
Nous offrons : place stable bien rétribuée.
Offres sous chiffres Y 21758 U, à Publicitas, BIENNE, rue Dufour 17.

MICO S. à r. l., fabrique d'instruments de mesures électriques, 22, rue de l'Hôpital, BIENNE, cherche un

monteur radio

Faire offres de services manuscrites avec références et prétentions.

Paillard S.A
STE-CROIX & YVERDON
Radio - Gramo - Cinéma
Machines à écrire Hermès

Nous offrons places stables dans nos usines d'Yverdon et de Sainte-Croix à :

Mécaniciens de précision
pour la construction de prototypes

Mécanicien-régleur
ou faiseur d'étampes pour la mise en train de presses de 5 à 300 tonnes (découpages, pliages, emboutissages)

Mécanicien-régleur
pour perçages et taraudages

Mécanicien-contrôleur
pour département fabrication

Faiseurs d'étampes
pour outils de découpage, pliage et emboutissage

Mécanicien d'entretien
connaissant les machines-outils, pour l'entretien des machines de production

Mécanicien-ajusteur
Mécanicien-outilleur
Mécanicien-affûteur
pour fraises et burins

Polisseur sur métaux
ayant fait un apprentissage et quelques années de pratique, pour pièces moyennes et petites, pour personne capable avancement possible

Trempeur
ayant plusieurs années de pratique (four à sels, cémentation, recuit blanc, revenu)

Les intéressés sont priés de se présenter à l'usine d'Yverdon du lundi au samedi de 8 h. à 11 h. ou d'écrire au chef du personnel de Paillard S. A., Yverdon

ON CHERCHE un

CHAUFFEUR DE CAR

qui s'occuperait de station service, lavage, graissage. Entrée tout de suite ou à convenir. Bonnes références exigées. Adresser offres écrites à N. O. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche dans un petit atelier une

JEUNE FILLE

habile, sortant des écoles, pour travail agréable et propre nécessitant trois mois d'apprentissage, ensuite place stable. Adresser offres écrites à C. P. 424 au bureau de la Feuille d'avis.

La Manufacture d'horlogerie Marc Favre & Co S. A. Bienne 7 engagerait

un remonteur de finissages

un remonteur de mécanismes

Se présenter ou écrire : 23, rue de l'Allée

Maison de la place cherche un

magasinier-concierge

âgé de 20 à 30 ans. Place intéressante pour candidat travailleur, très propre et habile de ses doigts. Indication de sérieuses références indispensable. Adresser les offres, accompagnées de tous certificats et indications concernant activité antérieure sous chiffres N. B. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A., à Saint-Blaise engagerait

mécaniciens outilleurs
mécaniciens faiseurs d'étampes
ouvrières qualifiées pour montage d'appareils
ouvrières d'ébauches

Faire offres ou se présenter au bureau.

Sommelière-fille de salle

connaissant les deux langues est cherchée dans un bon restaurant. — Adresser offres écrites à A. B. 423 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche, pour tout de suite, une

sommelière

S'adresser au Café de la Gare, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 78.

On demande

jeune fille ou jeune garçon

sortant des écoles, pour travaux d'atelier. Adresser offres écrites à O. P. 427 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une jeune fille en qualité de

sommelière

Débutante acceptée. Faire offres avec photographie ou se présenter au restaurant Lacustre, Colombier. Tél. 6 34 41.

Mme Richard Dr, Crêt-Taconnet 40, cherche pour début d'avril,

employée de maison

sérieuse et capable, sachant cuisiner et parlant français.

On cherche un jeune homme de 16-18 ans en qualité de

commissionnaire
(en Suisse allemande)

et aide au laboratoire. — Bonne nourriture et vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée pour date à convenir. Adresser offres à W. Knechtli, boulangerie-pâtisserie, U.-Entfelden, Aarau.

JEUNE FILLE

est demandée pour aider au ménage et servir au restaurant. — S'adresser : Croix-Fédérale, Dombresson.

Je cherche une

femme consciencieuse

pour faire la lessive. — Tél. 5 57 92.

On cherche pour entrée immédiate un

serrurier

qualifié. Place stable et bien rétribuée. Non capable s'abstenir. S'adresser à serrurerie Linder et Vessaz, Pommier 2.

JEUNE FILLE

de Neuchâtel ou des environs, pouvant, faute de place, dormir chez elle, est demandée pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Frais de déplacement éventuels à notre charge. Se présenter ou adresser offres écrites à boulangerie-pâtisserie Nussbaumer, Ecluse No 33. Tél. 5 11 48.

Bonne à tout faire

sachant cuisiner est demandée pour entrée immédiate ou pour date à convenir. La préférence sera donnée à personne sérieuse, propre et de confiance. Bons gages. Pour renseignements, s'adresser à Mme Paul Virchaux, Saint-Blaise. Tél. 7 52 83.

SERRURIER

Ouvrier capable spécialisé dans la construction des devantures en métaux légers, est demandé par l'entreprise M. Arnd, Sablons 36.

Bonne à tout faire

sachant cuisiner et au courant des travaux d'un ménage soigné, est demandée pour début d'avril. Très bons gages, belle chambre. Offres avec certificats à Mme F. Gygi, Florastrasse 6, Berne. Tél. (031) 3 05 12.

Je cherche une jeune fille de 17 à 20 ans en qualité

d'aide ménagère

Entrée immédiate ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à A. S. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

CHAUFFEUR

Jeune homme cherche place de chauffeur ou d'aide-chauffeur dans garage, entreprise de transports ou chez privé. Permis : auto, camion. — S'adresser à Gabriel Gougler, Sablons 3, Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre fille (hors des écoles)

une place

pour aider au ménage et où elle pourrait apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Neuchâtel ou environs seront préférés. — Faire offres à famille W. Zesiger-Zesiger, Merzligen près Nidau (Berne).

Mécanicien-outilleur

capable de travailler seul, cherche une situation pour époque à convenir (10 ans de pratique, dont 5 sur étampes d'horlogerie). Adresser offres écrites à M. B. 419 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

17 ans, travailleuse, aimant les enfants, cherche place dans commerce ou ménage privé. (A terminé son apprentissage ménager.) Vie de famille désirée. Entrée pour date à convenir. Offres avec indications de salaire à Mme Stadelmann, fromagerie Butwil, Inwil (Lucerne). Tél. (041) 89 12 04.

Jeune femme

22 ans, avec bébé, cherche place dans une pouponnière ou une maison d'enfants où elle pourrait prendre son enfant avec elle. Faire offres avec conditions sous chiffres P. 20421 J. à Publicitas S. A., Saint-Imier.

Jeune fille

hors des écoles cherche place dans un magasin ou une famille privée, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres à famille Matter, Hochrüti 15, Lucerne.

JEUNE HOMME

devant fréquenter l'école encore un an, cherche place pour tous les travaux de la campagne. — Faire offres à Edouard Brunner, près de la gare, Kallnach (Berne).

A VENDRE

HUILES DE CHAUFFAGE

MAZOUT

M. SCHREYER
COMBUSTIBLES
DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

« Electrolux »

aspirateur, grand, avant-dernier modèle de ménage, à vendre avec garantie pour 225 fr. (très bonne occasion). Se renseigner tél. 5 23 13, Neuchâtel.

A vendre trois superbes petits

loulous blancs

Téléphoner au 5 41 17.

Cuisinière à gaz

en bon état, quatre feux et un four, émaillé gris, occasion, 70 fr. S'adresser: Evole 19, rez-de-chaussée, de 9-12 h. et de 14-18 h.

Moyennant un payement de

Fr. 5.-

par semaine, je vous livre un TAPIS pure laine ou une DESCENTE DE LIT. Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.

G. Santi, ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

PRESSANT : à vendre deux

établis

dont un petit neuf, et un grand usagé de 2 m. 20, ainsi qu'une quantité d'outils et un étau parallèle. Demander l'adresse du No 414 au bureau de la Feuille d'avis.

Mon divan-lit réduit

... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.—, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.—.

Meubles G. Meyer

« BERNINA »

« zigzag », meuble de salon, machine électrique à l'état de neuf, à vendre de particulier. S'adresser depuis 19 h. à Brandards No 12, 3me à droite (arrêt du tram No 3 : les Draizes.

Modernisez à peu de frais en échangeant vos vieux meubles contre des neufs à votre goût. Choix énorme... première qualité... à prix très bas...

Meubles G. Meyer
Arrangements de payement

A vendre 400 à 500 pieds de

FUMIER

bovin. A. Gaschen, Beyaix.

Une table à allonges quatre chaises

les cinq pièces pour Fr. 190.— chez

Meubles G. Meyer
Neuchâtel

A vendre au plus offrant

poussine

de dix mois, « bleu de Hollande », en ponte. — S'adresser : R. Johner, Chambrelien.

A VENDRE

crédit de 346 fr. pour l'achat d'un appareil de radio chez Steiner S. A., à Berne. S'adresser à case postale 95, Neuchâtel 2.

A vendre, faute d'emploi, un

superbe vélo

comme neuf, pour homme. Demander l'adresse du No 416 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter d'occasion, mais en parfait état, deux

lits jumeaux

avec sommiers métalliques et trois-coins matelas bon crin. Adresser offres écrites avec prix à T. C. 421 au bureau de la Feuille d'avis.

RHUMATISANTS

Ne vous laissez pas terrasser par la maladie. Guérissez-vous aux eaux thermales sulfureuses de BADEN près de Zurich.
Vous trouverez bon accueil à

l'Hôtel des Bains de l'Ours, Baden

Tout confort, bonne cuisine, bains et sources thermales. Pension depuis Fr. 13.50. — Demandez prospectus à Famille GUGOLZ - Tél. 2 51 76
Même maison HOTEL BOLDT, Lugano-Castagnola

ATTENTION !

F. Zumbrunnen et J. Gyger
Détectives privés diplômés

BUREAU DE CONSULTATION
GIBRALTAR 21 TÉL. No 5 38 34
Lundi de 18 h. 30 Mercredi de 18 h. 30
Samedi de 14 à 18 heures

Recherches en tout genre
Filatures - Enquêtes
Informations en Suisse et à l'étranger
Voyages accompagnés en Suisse et à l'étranger

SARL, AIX-EN-PROVENCE, disposant de

LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

de 900 m² envisagerait une cession totale ou partielle ou étudierait toutes propositions sérieuses. Faire offres à Havas 0114, Marseille.

Fabrique de chapeaux

OLIVIER MARIOTTI

Rue de l'Hôpital 5, 1er étage au-dessus de la Boucherie Jaccard

Nous prions notre honorable clientèle de bien vouloir nous confier dès maintenant ses transformations.

Notre collection de printemps

vous attend avec de jolies formes et des prix très avantageux.

Rex

Dès aujourd'hui à 15 h. Pour 3 soirs

D'un réalisme hardi et brutal, d'une conception absolument MONUMENTALE

Carlo Vinchi - Mariella Lotti - Roberto Villa

dans

LE CHEVALIER NOIR

MARIO VISCONTI, TYRAN DE MILAN

Les combats, la haine, l'amour, la ruse et les exploits des preux chevaliers, tiré du mystérieux ouvrage de Thomas Grossi

Je suis acheteur d'un

bureau - ministre

en chêne clair. Paiement comptant. Faire offres avec prix à case postale No 95, Neuchâtel 2.

On demande à acheter d'occasion un

pousse-pousse

moderne. Tél. 8 10 27.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu samedi 24 mars,

imperméable

deux pièces, pour motocycliste, contenant un portemonnaie. Parcours : Colombier-Cortaillod. — Le rapporter contre récompense à R. Favarger, Pontet 3, Colombier.

PROF. MÉDICALES

Centre de puériculture

Faubourg de l'Hôpital 17

Dorénavant CONSULTATIONS tous les vendredis.

Vaccinations d'office de 14-15 heures

AVIS MÉDICAUX

DOCTEUR

Perrenoud
DE RETOUR

Gaston Gehrig

médecin-vétérinaire
COLLÉGIALE 6

Pas de consultation aujourd'hui

Dr CLOTTU
Saint-Blaise
ABSENT
jusqu'au 7 avril

Dr QUINCHE
ABSENT
du 29 mars au 5 avril

AVIS DIVERS

ARMOIRIES

Recherches et exécution soignée d'armoiries de familles, sur porcelaine, papier, bois, parchemin.

Tous dessins, tous arts appliqués,

Leçons - Travaux

ATELIER D'ART VUILLE-ROBBE

30, Fbg de l'Hôpital Neuchâtel, tél. 5 22 86

AVIS

J'informe la population que je reprends dès le 31 mars le restaurant avec Carnotzet en style unique de la Croix-Fédérale à Dombresson.
Par un service soigné et de la marchandise de 1re qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Se recommande :
Charles ROGNON-JAUSLIN
Tél. 7 18 45

Tél. 5 44 33

CINÉMA A.B.C.

Tous les soirs à 20 h. 30
Un film follement gai, pétillant d'esprit français
avec

ANNIE DUCAUX
et
ANDRÉ LUGUET
dans

FLORENCE EST FOLLE

Réalisation de Georges Lacombe d'après un scénario de Jean Sacha et Alex Joffe
Musique de Jean Marion
Adaptation de Gilles Grangier et Alex Joffe
avec
PALAU
Marcelle PRAINCE
Yves DENIAUD
Jean-Jacques LÉCOT
avec le concours de
CHARPINI et BRANCATO
avec
ARMONTEL
et
LOUVIGNY

Une production ECLAIR-JOURNAL
Producteur associé P. A. C.
(A. Hunebelle)

Vu le succès, les manœuvres du 1er C. A. passeront en soirée jusqu'à vendredi soir inclus

Il est prudent de réserver vos places
Prix des places : Fr. 1.20 ; 1.70 ; 2.20

A.B.C. Cinéma permanent

Faubourg du Lac 27
De 15 à 19 heures, sauf les lundi et mardi

ACTUALITÉS EN PREMIÈRE SEMAINE :
Le chemin de Madagascar
Sports d'été

Toutes les places Fr. 1.20
ENFANTS ADMIS
Changement de programme le mercredi

APPRENTISSAGES

Nous cherchons un

apprenti maroquinier et malletier

Se présenter à la fabrique Biedermann S. A. Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Profondément émue et touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, la famille de

Monsieur Adolphe HÄNNI

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sincères remerciements.

Cernier, le 22 mars 1951.

Les enfants et petits-enfants de

Madame veuve Ernest BOREL

à Peseux, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie après la perte cruelle de leur chère maman et grand-maman.

La famille de

Mademoiselle Emilie MÜRNER

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces jours d'épreuve.

Un merci tout spécial pour les nombreux envois de fleurs.

A notre grand rayon de

TRICOTAGES

des ravissantes nouveautés

attendent votre visite

PULLBLOUSE

en fine pure laine garni motif ton sur ton, teintes mode .. **19.80**

PULLOVER, très mode,

façon boléro fin, pure laine, coloris mode **22.50**

Nos PULLOVERS tricot pure laine toutes teintes **29.50 24.50 19.80 16.80**

Nos GILETS tricot pure laine toutes teintes, façon cintrée ou vague **32.— 29.50 22.50 17.80**

VOYEZ NOTRE GRANDE VITRINE SPÉCIALE

La Nouveauté s.a. AU LOUVRE
NEUCHATEL

Pour messieurs

Très fortes semelles de caoutchouc, box brun, **Fr. 39.80** (Icha compris)

Autres modèles avec semelles de caoutchouc : Fr. 36.80, Fr. 37.80, Fr. 39.80

Avec semelles de crêpe, à partir de **Fr. 36.80**

CHAUSSURES

J. KURTH S.A., Neuchâtel

Fiancés vous pouvez dès maintenant vous mettre en ménage en achetant votre mobilier à **crédit** chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Saint-Honoré
Saint-Maurice
Fbg Hôpital 11
NEUCHATEL

Demandez une offre sans aucune obligation d'achat

OUVERTURE DU COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS

Terreaux 7 (1er étage) - Neuchâtel
Tél. 5 40 50

Choix énorme d'importation directe à des prix intéressants

AVIONS

modèles réduits

MOTEURS

à explosion
à réaction
à gaz

Accessoires

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

COULEURS et **VERNIS** pour **BATEAUX**

chez les spécialistes

M. Thomet

Ecluse 15
NEUCHATEL

Envois par poste

Framboise-Myrtille

noire, à l'arome de la myrtille, ne drageonne pas, ne gèle pas, excellente nouveauté de mérite, croissance rapide, même en terrain sec et pauvre ; abondante récolte en juin. Recommandable aussi pour régions froides et d'altitude, où la récolte se fait en juillet. Plantation à 1 m. (5 plantes suffisent pour un petit ménage). Le plant : Fr. 2.40 ; 5 plants : Fr. 9.50 ; 10 plants : Fr. 18.—.

Pépinières W. MARLÉTAZ - BEX
Tél. (025) 5 22 94 (Vaud)

CATALOGUE SUR DEMANDE

Bibliothèques vitrées ou étagères à livres

Grand choix chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres avec sangle dep. **25.45**
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

Divan - lit

avec matelas ne coûte que **Fr. 160.–** chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

avec arrangements de paiements sur demande

Maison fondée en 1852

MARTIN LUTHER
maître opticien

Neuchâtel
Place Purry 7

« Citroën » 11 l.

modèle récent. Echange éventuel ; facilité de paiement. Gase 394, Neuchâtel.

Fiancés...

Visitez nos 6 étages d'exposition

nos 8 vitrines

Chez nous, aucune obligation d'achats

Grand choix de mobiliers complets

Vente également à crédit

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Rues Saint-Honoré - Saint-Maurice
Faubourg de l'Hôpital 11

Hernie

Elle n'est plus gênante depuis la découverte d'un procédé de contention qui ne comporte ni ressort, ni pelote. Avec un bandage opérant l'obturation complète de l'anneau herniaire, vous redeviendrez normal Essais gratuits tous les jours.

Reber

BANDAGISTE Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7 Neuchâtel

BŒUF HACHÉ
avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

A VENDRE de particulier, une voiture

«Studebaker Champion»

modèle 1949 Régal de Luxe, 14 CV., radio, housses, etc., ayant peu roulé.
Prix : Fr. 13,500.—
Offres sous chiffres A. F. 412 au bureau de la Feuille d'avis.

Entourages de divans encore toujours depuis **Fr. 145.–**

chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Bonne occasion

à remettre

pour raison de santé, une entreprise de sciage et hallage. Bonne clientèle. Pour renseignements, écrire sous chiffres S. P. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

potager à bois «Sarina»; un réchaud à gaz, deux feux ; un beau lit d'enfant ; un vélo d'homme ; un divan-lit, deux places, le tout en bon état. — S'adresser les après-midi dès 15 h. avenue du 1er-Mars 20, 4me, à droite.

BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Lames - rasoirs

Pour votre bateau

NEODRINE

Vernis à l'huile
Huile de lin pure
Copal marin « CARVELIN »
Antifouling cuivre anglais extra-fin
Pinceaux
Eponges

Envois rapides

DROGUERIE Burkhalter
St Maurice 4
NEUCHATEL

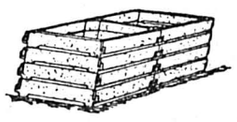

Le silo «Rex»

simple ou multiple
Construction en ciment armé, épaisseur 4 cm., larges aérations

Solidité parfaite. Montage facile sans l'aide d'aucun outil

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS DE JARDIN

Sa conception ingénieuse permet de sortir le terreau fait, du fond, sans vider le dessus
Il s'agrandit à volonté n'importe quand

Indispensable dans votre jardin

EDGAR BOSS Constructions horticoles
RENENS-Lausanne Tél. 4 91 31

LUTZ MUSIQUE
Croix-du-Marché
(Bas rue du Château)
RADIOS
Tourne-disques

Pour 4 fr. 20

vous obtiendrez 1 kg. de notre miel étranger

« Salvador »

garanti pur

«L'ARMAILLI»
HOPITAL 10

SAUCISSE A ROTIR DE PORC

SAUCISSE A ROTIR DE VEAU

avantageux
BOUCHERIE R. MARGOT

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

« Le Rêve », trois plaques, four, et quatre marmites, à vendre à l'état de neuf. Prix intéressant. B. Merenda, Grand-Rue 10.

Armoires à habits

à une, deux et trois portes depuis Fr. **105.–**

chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

Occasions

à vendre quelques

aspirateurs

modèles de ménage et industriels sortant de revision

ELEXA S.A.

ruelle Dublé 1
Neuchâtel Tél. 5 45 23

Grand choix de bureaux ministre depuis **Fr. 210.–**

chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Pour cause de décès,

à vendre

un lit complet, 1½ place, avec table de nuit, une cuisinière à gaz trois feux et four, une table de cuisine, quatre tabourets, un escabeau, une pendule, un gramophone, vaisselle et ustensiles de ménage, lustrerie. Mercredi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures. Demander l'adresse du No 420 au bureau de la Feuille d'avis.

De la chaleur, du confort avec un

TAPIS NOUÉ MAIN

laine de 1re qualité

Grand choix de coloris et de modèles
On se charge de la confection
Prix par m², y compris fournitures Fr. 155.— net

Mme LADINE

HOPITAL 11 — Tél. 5 15 85

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

pour le **deuxième trimestre de 1951**

Nous invitons les personnes dont l'abonnement échoit le 31 mars, à bien vouloir le renouveler, en utilisant le bulletin de versement qui leur a été remis récemment.

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1951

Fr. 7.20

Compte postal IV. 178

PASSÉ LE 10 AVRIL, le montant des abonnements non renouvelés sera prélevé par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

JEAN BRUN *écrit :*

Dès mes premières courses de vélo, je me suis rendu compte de l'importance qu'avait pour le coureur la qualité de sa bicyclette; d'elle dépend bien souvent la victoire ou la défaite. Aussi, je suis heureux de penser qu'avec mon Cilo je possède un vélo sur lequel je peux absolument compter. J'ai d'ailleurs pu voir, en visitant les ateliers de la manufacture Jan S.A., à Lausanne, que cette supériorité était due uniquement à la grande précision et aux soins de la fabrication ainsi qu'à la remarquable qualité de toutes les pièces et accessoires employés dans sa construction.
Que vous utilisiez votre vélo pour votre travail, vos loisirs ou le sport, vous pourrez toujours - comme moi - compter sur votre Cilo.

Jean Brun

GARANTIE

Toutes les bicyclettes Cilo sont construites avec des tubes d'acier anglais originaux Reynold.

Comme Jean Brun, choisissez la bicyclette Cilo. Vous pourrez l'obtenir, si vous le désirez, au moyen du système avantageux de vente à crédit Rotac. Vous ferez alors vos versements selon vos possibilités, dans un délai allant jusqu'à 78 semaines, avec un paiement initial d'au moins Fr. 20.— et des versements hebdomadaires de

Fr. 20.— | **Fr. 5.–** au minimum

JAN S. A., Lausanne
Agents régionaux : FLEURIER : Lambelet & Cie
LE LANDERON : Hubschmied & Co ; NEUCHATEL : R. Schenk

Cycles Cilo

Ultra-Bienna

Schnyder

Première lessive au savon à triple effet. Grande puissance de nettoyage, réduit le coût du lavage

ULTRA-BIENNA adoucit l'eau automatiquement !
contient du savon naturel,
ULTRA-BIENNA augmente la durée du linge,
permet de rincer à fond sans aucune addition
ULTRA-BIENNA et assure le plus beau blanc. (Effet Hellin).

SAVONNERIE SCHNYDER, BIENNE 7

ADULA PUNKTE POINTS
ADULA ERLENBACH-ZCH

Collectionnez les points ADULA offerts avec les produits Schnyder et Sibo.

THÉATRE

Tél. 5 21 62 **Dès ce soir, à 20 h. 30**

Ici, les amateurs du bon film d'aventures sont servis à souhait

CAPITAINE CHINA

avec

JOHN PAYNE
LON CHANEY

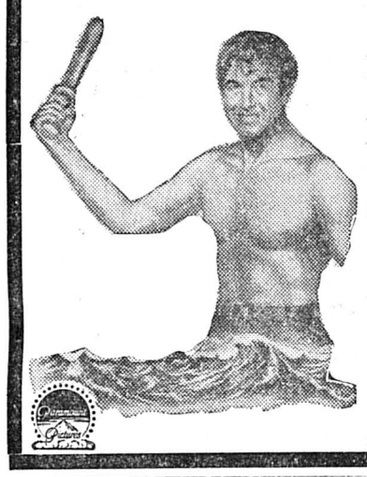

On reste muet devant la réussite de ce film qui donne l'impression d'avoir été tourné en pleine mer et en plein cyclone

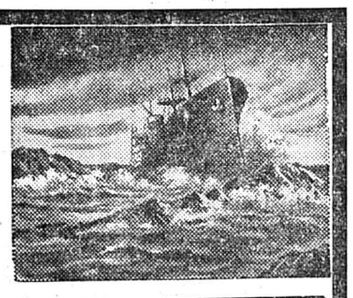

Qui calcule !
qui veut économiser !
qui veut un beau mobilier !

va directement chez

Meubles G. Meyer Neuchâtel

la maison qui a la vogue
St-Honoré et St-Maurice
Fbg Hôpital 11
Arrangements de payements sur demande

Restes de tissus

de tous genres sont transformés en beaux **tapis, passages et descentes** solides et tissés main. Demandez prospectus !

A. DUDLI, tissage manuel de tapis, **Sirnach** (Thurgovie), tél. (073) 4 52 06.

Voitures

VENTE - ACHAT
ÉCHANGE

Facilité de paiement
Case 394, Neuchâtel

ÉCOLE PRIVÉE DE PIANO

Faubourg du Lac 17

Piano-Harmonium

COURS DU SOIR

THÉATRE DE NEUCHATEL
Mardi 3 avril à 20 h. 30

Récital de danse

A&M

ALEXANDRE DE SWAINE
LISA CZOBEL

d'après la musique de
Mozart, Beethoven, Debussy, de Falla, Brahms, Strawinsky, etc.

Au piano : *Else Kemlein*

PIANO DE CONCERTS : PLEYEL
Prix des places : Fr. 2.35 à 6.75. Location « AU MÉNESTREL » Tél. 5 14 29

Extraits de presse :
Quelle révélation... Un danseur de grande classe. (« Arts », Paris)
Un danseur de tout premier ordre. (« Combat », Paris)

Une seule adresse

J'achète et vends tout
Marcelle Rémy
Passage du Neubourg sous la voûte. Tél. 5 12 43

Propriétaires gérants

Vos travaux de ferblanterie
revisions
par

USINE DECKER S. A.,
NEUCHATEL

L'avenir des chemins de fer européens et le problème de la coordination des moyens de transport

Du rapport de l'Union internationale des chemins de fer, nous extrayons ces remarques d'un grand intérêt :

A l'heure où la coexistence des divers modes de transport, en particulier celle du chemin de fer et de l'automobile, pose des problèmes difficiles pour les pouvoirs publics, ce document traduit l'opinion commune des chemins de fer européens. A ce titre, il présente un intérêt de premier ordre.

On sait qu'un grand nombre de réseaux de chemins de fer sont en déficit important. Ce déficit risque d'avoir des incidences sur l'équilibre du budget des Etats. Il résulte de l'accroissement des dépenses et d'une insuffisance des recettes qui est, elle-même, pour une large part, la conséquence de la concurrence de l'automobile.

Analyser cette situation, proposer des remèdes suceptibles de l'améliorer, tel est l'objet du rapport de l'U.I.C.

Rail et route

D'aucuns ont pu penser que le chemin de fer est un instrument périmé, qui doit céder la place à l'automobile et à l'avion. Cette opinion ne résiste pas à un examen attentif sur le plan technique.

Qu'il s'agisse de la sécurité, de la rapidité, de l'économie, de la capacité, le chemin de fer occupe une place prééminente dans l'industrie du transport. Il est notamment irremplaçable pour assurer la majeure partie des transports de masse de voyageurs et de marchandises. S'il utilise encore, pour des raisons faciles à comprendre, des installations et du matériel ancien, il dispose aussi d'un équipement déjà largement modernisé et peut s'adapter entièrement aux circonstances actuelles.

On ne saurait, pour autant, nier que le développement de l'automobile a constitué un immense progrès et un remarquable moyen de pénétration.

Fer et route sont, en fait, deux techniques modernes, qui ne s'excluent nullement et devraient, au contraire, se compléter harmonieusement. Réaliser cet équilibre dans l'intérêt de l'économie générale, tel est l'objectif à atteindre.

La difficile position du chemin de fer

Il faut reconnaître que la position du chemin de fer est difficile. Lourdement concurrencé par l'automobile, il n'en continue pas moins à supporter la plupart des charges qu'il a héritées de la période où il bénéficiait d'un quasi-monopole des transports. Assujetti à l'obligation de transporter, soumis à des règles strictes en matière tarifaire, assurant à son personnel des avantages sociaux fort coûteux, contrôlé étroitement par l'Etat, souvent aussi privé de la liberté d'utiliser lui-même l'automobile quand ce mode de transport est avantageux, il n'est pas en mesure de tenir sa place dans une compétition équitable qui devrait logiquement avantager le moyen offrant le moindre prix de revient.

Le problème de la coordination

En étant parvenue à ce point, la note de l'U.I.C. aborde le problème de la « coordination », on devrait plutôt dire : de l'« organisation »» des transports et entend proposer à cet égard des solutions constructives.

Indispensables certes, les mesures d'économie et de rationalisation « interne » ne peuvent, en effet, suffire à rétablir l'équilibre. L'intervention des pouvoirs publics s'impose dans un double domaine : celui des facilités à donner au chemin de fer, celui des mesures propres à assurer la coexistence normale des divers modes de transport.

Les facilités dont désireraient disposer les réseaux, doivent en particulier, porter sur une large liberté tarifaire et sur la libre utilisation des techniques du fer et de la route. Elles concernent aussi les mesures à prendre pour adapter aux circonstances nouvelles la consistance des réseaux, la politique des investissements, le régime financier des chemins de fer.

Quant aux mesures proprement dites de « coordination », elles doivent tendre vers une égalisation des charges du chemin de fer et de l'automobile, notamment en ce qui concerne la couverture des dépenses d'infrastructure.

Désirable à tous égards, cette égalisation des charges s'avère malheureusement impossible dans sa généralité. Le motif en est que tout pays civilisé désire légitimement disposer d'un service public, assurant à tous, en tout lieu et à tout moment, la possibilité du transport des personnes et des choses et que seul le chemin de fer est à la mesure de cette mission. Les réseaux sont conscients de la responsabilité qui leur incombe dans ce domaine et veulent continuer à assurer, au moindre prix de revient, le service le meilleur pour la collectivité.

Mais une telle charge est lourde ; elle a pour corollaire l'obligation d'assurer de nombreux transports déséquilibrés et ingrats, celle aussi de faire face aux pointes de trafic. Rien de surprenant, en conséquence, à ce qu'elle puisse entraîner pour le chemin de fer des dépenses supplémentaires qu'il est difficile de couvrir par des recettes équivalentes.

Ces dépenses supplémentaires doivent, le cas échéant, être prises en charge par tout ou partie de la collectivité. En l'espèce, il ne s'agit nullement d'un appel à des subventions des gouvernements. Il s'agit purement et simplement de la rémunération de services particulièrement coûteux, justifiés par l'intérêt général mais qu'aucune entreprise ne saurait prendre en charge sans contrepartie.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, le bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, rythmes du matin. 11 h., travaillons en musique. 11.45, silhouettes d'autrefois. 11.55, gravé pour vous. 12.15, valses et polkas. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, sans annonces, une émission de musique variée enregistrée. 13.45, la femme chez elle. 16 h., l'université des ondes. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, un feuilleton pour tous : la Chartreuse de Parme. 17.55, au rendez-vous des benjamins. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, trois mélodies, d'Ingelbrecht. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, mosaïques. 20 h., les malheurs de Sophie, par M. Kuès. 20.15, Harry Hermann et son grand orchestre de Radio-Hambourg. 20.25, la gazette musicale. 20.30, concert symphonique par l'orchestre de la Suisse romande, direction E. Ensermet, soliste C. Van Neste ; en intermède, la boîte aux lettres musicales. 22.10, l'émission internationale des Jeunesses musicales. 22.30, inform. 22.35, pour les amateurs de jazz-hot.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, nouveaux disques. 12.30, inform. 12.40, musique d'opéras et d'opérettes. 13.15, Concerto de piano, No 5, en mi bémol majeur, de Beethoven. 16.10, émission littéraire. 16.30, concert récréatif. 18.35, problèmes qui intéressent les jeunes. 19.05, Mélodies, de Massenet. 19.30, inform. 19.40, chronique de la Suisse occidentale. 20.15, l'histoire d'une famille suisse : La famille Läderach. 21.15, histoire et légende des Franches-Montagnes. 22.05, œuvres nouvelles de compositeurs suisses.

AU PRINTEMPS prenez du CIRCULAN contre les troubles de la circulation

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosités, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75. Cure moyenne Fr. 10.75. Cure Fr. 19.75.
Chez votre pharmacien et droguiste.

Extraits de plantes

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SENTIER DES SIRÈNES

GRAND ROMAN POLICIER

par **Edge TRÉMOIS** 35

M. Podrac fit asseoir Pierre avec beaucoup de bonhomie et lui dit :

— Je suis désolé, M. Lafrater est absent. Il ne reviendra que d'ici quelques jours. C'est lui personnellement que vous désirez voir ? Puis-je le remplacer ?

— Ma foi, peut-être, répondit Pierre. M. Lafrater était un vieil ami de mon père. Je l'ai retrouvé dernièrement par hasard. Il m'avait parlé en termes vagues d'une affaire qui semblait lui tenir à cœur. Ne trouvant pas d'emploi immédiat à Paris, je n'ai pu résister à la tentation d'aller passer huit jours à Toulon auprès de ma mère, qui se disait souffrante, et qui au fond n'était que peinée de mon absence. Or, monsieur le monde est tout petit. Par un concours de circonstances étranges, j'ai entendu parler à Toulon de l'affaire qui intéressait tellement M. Lafrater et je me trouve à présent en mesure — sans m'être pourtant donné aucun mal — de lui fournir des renseignements précieux. Voilà pourquoi je me suis permis cette démarche. Dès le retour de M. Lafrater veuillez lui faire part de ma visite. Voici mon adresse. S'il le désire, je serai à son entière disposition pour le documenter.

M. Lafrater sera ici après-demain, retour de Lille, dit une voix revêche derrière eux.

Pierre se retourna et aperçut Michèle, la secrétaire désagréable qui, autrefois, avait tenté de l'éconduire. Il s'inclina aimablement.

— Mais vous pouvez, séance tenante, tout me raconter, continua-t-elle. Je suis en mesure de remplacer complètement M. Lafrater en son absence. Veuillez nous laisser, Podrac.

— Inutile, madame, dit Pierre en se levant. Il n'y a pas péril en la demeure. M. Lafrater m'avait assuré que l'affaire en question ne l'intéressait plus par suite de la mort d'un de ses clients. Ce que je me propose de lui confier « personnellement » ne peut donc avoir pour lui qu'un intérêt rétrospectif.

— Alors ?

— Alors je suis sûr de lui être quand même agréable. Mon renseignement corroborera une réflexion judicieuse qu'il m'a faite, en l'éclairant d'une certitude.

— Peut-être pour cela M. Lafrater aurait aimé connaître ce fait nouveau dès son arrivée.

— Non, madame. Je désire le mettre au courant moi-même. Je tiens à mon petit succès.

— A votre aise, monsieur, dit sèchement Michèle. Je vous inscris sur le carnet du patron pour après-demain onze heures.

— Je vous remercie, madame, fit Pierre en se levant. Je regrette.

— Mademoiselle ! rectifia-t-elle.

— Mademoiselle. Excusez-moi. J'aurais souhaité pouvoir m'étendre davantage, mais je suis lié par le code de l'honneur. Seule une confidence d'homme à homme est possible. Elle flattera même, j'en suis certain, M. Lafrater...

Il avait prononcé ces dernières paroles en homme qui cherche à se faire comprendre à demi-mot.

— Encore une histoire de femme! grogna Michèle en grinçant des dents.

Pierre lui lança un coup d'œil scrutateur. Elle le sentit et reprit immédiatement un masque d'indifférence.

— Mais non, mais non, mademoiselle, s'empressa de déclarer Valroy. Vous n'y êtes pas du tout. A demain.

Et il sortit.

Après quelques pas dans la rue, il se retourna. Podrac le filait. Sans hésiter, Pierre revint sur ses pas et l'aborda.

— Il me semble, cher monsieur, lui dit-il très poliment, que nous suivons le même chemin.

— Justement, répondit l'autre avec aplomb, j'allais chez vous.

— Vraiment ?

— Je ne sais si votre ami vous a fait part de ma visite. Il s'agit de cette affaire d'assurance.

— Il m'en a touché deux mots. Ça m'intéresse énormément.

— Vous m'excuserez de ne pas vous en avoir parlé tout à l'heure à l'agence. Les temps sont durs. Je bricole ces petites affaires-là pour mon compte personnel, à l'insu du patron. S'il se doutait que je le concurrence !

— Et s'il se doutait de ce que je vais lui apprendre après-demain, ricana Pierre. Entre nous, il n'est pas marié M. Lafrater ?

— Non.

— Il n'a pas de bonne amie ?

— Non plus.

Ce « non plus » avait été prononcé avec une toute petite hésitation. Pierre la nota au vol. Il reprit :

— Je n'ai rien voulu confier à sa secrétaire, par prudence. Une femme, n'est-ce pas ? ça ne peut pas tenir sa langue.

— Je crois que vous auriez pu parler sans risque devant celle-là, plaisanta Podrac. Elle n'est femme que de corps. Impossible, d'ailleurs, de trouver plus désagréable qu'elle. Il est temps que le patron revienne.

— C'est bien à Lille qu'il est actuellement ?

— Oui. Je pensais qu'on ne le reverrait pas de sitôt. Heureusement Michèle vous a affirmé le contraire.

— Qui est-ce Michèle ?

— La secrétaire, voyons.

— Pourquoi croyiez-vous que le patron serait encore longtemps absent ?

— Une intuition.

— Mais encore ?

— Ceci.

Podrac fouilla dans son portefeuille et en tira une dépêche qu'il tendit à Pierre. Elle était timbrée de Lille. Elle disait :

« Voyage prolongé. Ne serai Paris que samedi. Lafrater. »

— Votre dépêche est peut-être du même ordre que les renseignements que j'apporte, insinua Pierre.

— Impossible de juger, répondit ironiquement Podrac, puisque vos fameux renseignements, je ne les connais pas.

— Mais vous les devinez ? fit Pierre en clignant de l'œil.

— Ma parole...

— Fugue amoureuse.

— Vous dites ?

— Chut !... Discrétion d'honneur, n'est-ce pas ?

Podrac pouffa.

— Ah ! ça c'est trop rigolo, dit-il.

— Pourquoi est-ce si rigolo ?

— Il y a quelqu'un qui va en faire une bobine !

— Je croyais que M. Lafrater était libre.

— Il l'est sans l'être.

— Parlons de votre assurance. Nous voici arrivés à mon hôtel. En quoi cela consiste-t-il ?

— Je reviendrai vous en parler demain, monsieur Valroy ! Je m'aperçois qu'étourdiment j'ai oublié mes documents.

— A demain donc. Voulez-vous que nous déjeunions ensemble ?

— Je n'ose accepter.

— Pourquoi ? La sympathie ne se commande pas.

— Mais votre ami ?

— Il n'est pas libre demain. Au revoir.

Pierre, sans attendre l'ascenseur, monta l'escalier quatre à quatre. Dans la chambre de Bourdiac, il se précipita à la fenêtre et eut le temps de voir Podrac tourner le coin de la rue.

— Jean, demanda-t-il à son copain stupéfait, il y a un bureau de poste non loin d'ici ?

— Oui. Place Cambronne.

— Cours-y. Tu y rencontreras le personnage qui est venu me rendre visite en mon absence. Tu viendras me dire ce qu'il y fait. Au galop !

Jean n'avait plus l'habitude de discuter. Il obéit. Quand il revint, Pierre l'interrogea immédiatement :

— Eh bien ?

— L'homme en question était bien là. Il écrivait un pneu.

— Ça y est ! exulta Pierre. Je viens de faire du bon travail !

— Pourrais-je connaître... ?

— On avait dépêché ce zigoteau à mes trousses pour m'induire en erreur. C'est moi qui l'ai fichu dedans.

— Comme ça ?

— Oui, comme ça ! De plus, sans qu'il s'en doute encore, je m'en suis fait un allié ! Et quel allié !

(A suivre.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Trois bataillons chinois encerclés sur le front coréen

FRONT DE CORÉE, 27 (A.F.P.). — Tard dans l'après-midi, une unité américaine a signalé par radio qu'elle avait encerclé trois bataillons chinois dans la région à l'est de la route Uijongbu-Pyongyang, à environ 5 km. au nord de la ville d'Uijongbu.

Le commandant de l'unité demandait que des tracts soient lancés sur les troupes encerclées et que celles-ci soient survolées par des avions munis de haut-parleurs pour les inviter à se rendre.

Les troupes de l'O.N.U. au 38me parallèle

TOKIO, 27 (Reuter). — Après la jonction de trois puissantes colonnes de blindés et de troupes d'infanterie américaines, les forces des Nations Unies se trouvent, mardi matin, près du 38me parallèle. Cette jonction, qui s'est faite à 16 km. au nord de la région si disputée d'Uijongbu permet d'espérer que les arrières-gardes des troupes communistes seront coupées de leurs communications. Le gros des troupes a cependant pu s'enfuir.

Le général Marshall et le franchissement du 38me parallèle

WASHINGTON, 28 (Reuter). — Le général Marshall, ministre américain de la défense, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'une avance générale des troupes des Nations Unies au-delà du 38me parallèle dépendait d'une décision d'ordre politique.

On espère que cette déclaration apaisera ceux qui craignaient que le commandant en chef des troupes de l'O.N.U., le général Mac Arthur, pourrait décider lui-même le franchissement du 38me parallèle par les unités placées sous ses ordres sans en recevoir l'ordre formel et sans que la question ait été discutée aux Nations Unies.

Le général Marshall a encore déclaré que selon lui la situation internationale est pire maintenant qu'il y a trois mois. Il a fait part de son inquiétude en face de l'apathie de l'opinion publique américaine dans la question du réarmement et a établi un parallèle avec les attaques de cette même opinion et du Congrès l'accusant en novembre et en décembre passés, de ne pas demander assez de troupes et d'argent.

Des Bulgares se réfugient en Yougoslavie

BELGRADE, 27 (A.F.P.). — 55 citoyens bulgares, dont 5 soldats, ont franchi ces derniers jours la frontière yougoslave, annonce-t-on officiellement mardi soir à Belgrade.

Le premier soldat réfugié, Agiorgi Vasiliev, a déclaré qu'il a réussi à s'enfuir alors qu'il travaillait à creuser des tranchées près de la frontière yougoslave. Il a ajouté qu'un grand nombre de soldats bulgares sont disposés à s'enfuir de Bulgarie.

Toujours selon les déclarations de ce soldat, plus de mille personnes ont été déplacées de Sofia et leurs appartements sont occupés maintenant par des agents du N.K.V.D. (police d'Etat soviétique).

La mission du C.I.C.R. part de Hong-Kong pour regagner Genève

HONG-KONG, 27 (A.F.P.). — La mission du comité international de la Croix-Rouge en Chine communiste, conduite par M. Paul Ruegger, est partie mardi de Hong-Kong à bord de l'avion privé de la Croix-Rouge « Henri Dunant » pour regagner Genève.

M. Paul Ruegger, chef de la mission de la Croix-Rouge a déclaré qu'une réception très cordiale avait été faite à sa mission à Pékin par la société de la Croix-Rouge de Chine présidée par Mme Lie Teh Chuan, ministre de la santé du gouvernement central du peuple, ainsi que par les autorités chinoises. Au cours de son séjour de neuf jours en Chine, la mission a conféré avec le président et le bureau de la Croix-Rouge chinoise sur des problèmes d'intérêt mutuel, la convention de Genève et les activités traditionnelles que le comité international de la Croix-Rouge s'efforce de mener en Asie. M. Ruegger a exprimé sa satisfaction de l'esprit de compréhension mutuelle qui a présidé à ces conversations.

Le 22 mars, le président du comité international et Mme Ruegger ont été reçus par le premier ministre des affaires étrangères M. Chou en Lai.

Pour le rétablissement de la monarchie au Portugal

LISBONNE, 27 (Reuter). — Six anciens officiers portugais qui prirent part en 1919 au soulèvement monarchiste, ont transmis à l'Assemblée nationale une pétition demandant le rétablissement de la monarchie au Portugal. Le parlement est invité à réaliser ce but par des moyens pacifiques.

La situation sociale en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La grève des transports continue à Paris

PARIS, 27 (A.F.P.). — Après les propositions d'augmentation de salaires faites lundi matin par la direction générale de la Régie autonome des transports parisiens (R.A.T.P.) au comité central de grève, les organisations syndicales ont tenu de nombreuses réunions dans différents secteurs de la capitale.

A l'issue des délibérations, le comité de grève a publié un communiqué dans lequel il déclarait notamment « que devant l'imprécision des propositions faites en ce qui concerne la question des salaires et la péréquation des retraites, les grévistes eux-mêmes avaient décidé de continuer la grève ».

Toutefois, le comité indique « qu'il est toujours prêt à répondre à toute convocation officielle pour discuter sur toutes propositions précises qui lui seraient présentées ».

Enfin, l'union des syndicats Force-ouvrière de la région parisienne, après avoir réaffirmé « sa solidarité aux travailleurs de la R.A.T.P. », déclare « que la décision de la reprise du travail ne dépend pas du personnel, mais uniquement des pouvoirs publics en accordant satisfaction à ces travailleurs dans le cadre de leurs revendications ».

Vers de nouvelles grèves revendicatives dans le secteur privé ?

PARIS, 27. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Comme une médaille, le problème des grèves a son recto et son verso. Sur l'une figurent, avec les effigies des centrales ouvrières, les augmentations de salaires obtenues ; sur l'autre apparaissent le relèvement des tarifs de l'électricité, du gaz, du charbon, et bientôt sans doute, de la S.N.C.F. et du métro.

Si les choses s'arrêtaient là, personne n'aurait trop à s'en plaindre, sauf les pauvres pensionnés et les petits rentiers que la sollicitude gouvernementale oublie le plus souvent. Mais rien ne prouve, malgré la détente causée par la décision gouvernementale, que la paix sociale est rétablie pour longtemps.

Le secteur privé risque, en effet, de connaître à son tour des grèves revendicatives. Le taux de 11,5 %, résultat d'un compromis entre MM. Queuille et Guy Mollet, n'a pas satisfait la C.G.T. De son côté, Force-ouvrière ne montre pas actuellement des dispositions conciliantes. Mais le nouveau minimum vital va permettre le déclenchement d'un vaste mouvement. Une hausse générale des prix est escomptée par la grande majorité des consommateurs. Le gouvernement lui-même en est persuadé puisqu'il l'a chiffré à 16 % et qu'il cherche, sans le trouver d'ailleurs, le moyen de la neutraliser. Dans la réunion pascale, tenue dimanche, le cabinet présidé par M. Queuille a discuté des subventions et du fonds d'égalisation des prix sans arriver à une solution.

Deux grévistes du métro parisien condamnés

PARIS, 27 (A.F.P.). — La 12me chambre correctionnelle de la Seine, siégeant en audience de flagrant délit, a infligé mardi, six jours de prison à deux employés du chemin de fer métropolitain pour entraves à la liberté du travail.

Les boueux en grève à Lyon

LYON, 27 (A.F.P.). — Depuis mardi matin, les boueux sont en grève. Le ramassage des poubelles n'a pas été effectué. Ils réclament une indemnité d'intempérie applicable les jours de pluie et de mauvais temps et la création d'une visite de dépistage de la tuberculose. Ils ont décidé de poursuivre le mouvement jusqu'à ce que des pourparlers soient engagés avec l'administration municipale.

Le danger d'inflation est devenu moins aigu aux Etats-Unis

déclare le chef de l'office de mobilisation civile

WASHINGTON, 27 (Reuter). — M. Charles Wilson, chef des services de mobilisation civile, a déclaré dans une conférence de presse que le danger d'inflation aux Etats-Unis est devenu moins aigu. Le gouvernement pourrait néanmoins se voir forcé d'ordonner de nouvelles restrictions. Il a jouté que ses services vont essayer d'obtenir de nouvelles compétences pour le contrôle des prix, notamment dans le domaine de la production agricole.

M. Wilson espère que l'on réorganisera prochainement l'office de stabilisation des salaires. Actuellement, cet office est paralysé par un boycottage des ouvriers. On ne sait pas encore si le président Truman convoquera une conférence pour le règlement du travail avant que la machinerie prévue pour aplanir les divergences fonctionne normalement.

M. Wilson a parlé de l'armement et a déclaré que bien des progrès avaient été réalisés dans ce domaine depuis quelque temps. Il a conclu par ces mots : « Les Etats-Unis vont avoir une puissance qui dépassera celle de chaque ennemi agresseur. Si j'étais un ennemi, je serais littéralement effrayé par nos progrès ».

UN NOUVEAU TANK AMÉRICAIN

WASHINGTON, 27 (Reuter). — Le « Walker Bulldog », le premier modèle de tank américain depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, est aujourd'hui fabriqué, trois mois avant le délai prévu par le contrat. Ce T-41, qui porte le nom du général H. Walker, tombé en Corée, est un tank de 28 tonnes capable d'une vitesse de 64 km. à l'heure. Il est armé d'un nouveau canon de 76 mm.

Le ministre de la guerre Frank Pace a déclaré qu'on s'attendait que le nouveau tank soit supérieur à tous ceux de cette classe.

A propos de « personnes déplacées »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Durant cette partie de la traversée, quelques ivrognes fieffés donnèrent pas mal de fil à retordre au capitaine. A un certain moment, un mari et sa femme s'abreuvèrent d'injures (après s'être copieusement abreuvés d'autre chose) et se rouèrent de coups. L'irascible épouse qui avait blessé son conjoint d'un coup de couteau, dut être mise aux fers dix jours durant pour la calmer.

Dans la baie de la Table, on mouilla quinze jours et tout le monde en profita pour se dégourdir les jambes. Les futurs colons, hélas, ne firent guère honneur à la « Van Diemens Land Company ». Par contre, ils en firent énormément aux bons vins du Cap et plusieurs de ces messieurs qui avaient abominablement rossé de paisibles bourgeois, firent connaissance avec les geôles de la ville. Au moment du départ, une douzaine de ces ivrognes demeurèrent introuvables et l'on dut lever l'ancre sans eux... ce qui ne parut point chagriner outre mesure leurs épouses, note le journal.

Du Cap, route à l'est, la « Caroline » gagna sa destination, naviguant durant des semaines à travers les tempêtueuses solitudes de l'océan austral. Pour profiter des courants aériens, le voilier fit route assez au sud, dans les parages du 40me degré que les marins appellent rugissants (1), à cause des hurlements presque continuels du vent.

On aperçut, de loin, quelques icebergs et l'on aposta, dès lors, une vigie pour signaler la présence de ces dangereux rôdeurs qui ont causé, par collision, la perte de maint bâtiment, disparu corps et biens dans ces inhospitaliers parages où règne souvent le brouillard.

Le 17 janvier 1835, enfin, l'on aperçut, dans la brume matinale, la masse imposante du « Circular Head », énorme promontoire rocheux s'avançant fort au large dans la mer, pas très loin de la baie de l'Emou où devaient s'installer les colons, heureux, comme bien on pense, de débarquer après avoir passé de longs mois entre ciel et eau. Partis de Hull, ainsi que nous l'avons dit, le 13 avril 1834, ils étaient parvenus à destination le 18 janvier de l'année suivante, ce qui fait exactement deux cent quatre-vingts jours... pas un de plus, pas un de moins !

Neuf mois de traversée, donc. Un peu long ! Cela d'autant plus que la nourriture, à bord de la « Caroline » — et des voiliers d'autrefois, en général — laissait fort à désirer au point de vue de la variété, de la qualité — et parfois même de la quantité. C'était, jour après jour, de la viande salée, dure comme du cuir... ou comme du bois, à votre préférence. Quant au biscuit de mer, remplaçant le pain, il était souvent rongé par les rats qui pullulaient sur ces voiliers. Lorsque l'illustre Magellan effectua le premier tour du monde, en 1521, viande et biscuits, au bout d'une année, étaient si répugnants que l'on prenait les repas dans l'obscurité, laquelle, toutefois, n'empêchait point les mauvaises odeurs. Cette question de la nourriture, au demeurant, fut cause de mainte révolte à bord des voiliers d'antan et, dans son journal, le capitaine de la « Caroline » relate qu'à plusieurs reprises, les passagers se plaignirent de l'ordinaire, sans aller toutefois jusqu'à se mutiner. En cours de route on pêcha du reste quelques requins, pris à la traîne et dont la chair fut très appréciée, à juste titre. Votre serviteur, en effet, a consommé maintes fois de cette chair qu'il a trouvée excellente. A Buenos-Aires ou à Montevideo on vous la sert, même dans les restaurants cotés, sous le nom de thon !

« Tempi passati ». Et, pour en revenir à nos « personnes déplacées », ajoutons que d'aucunes, aujourd'hui, sont transportées par avion, effectuant ainsi le trajet en beaucoup moins de temps que les passagers de la « Caroline » ou même du « Castel Blanco ».

Elles ne s'en plaindront pas, je gage !

René GOUZY.

(1) « Roaring forties », disent les Anglais.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	22 mars	27 mars
Banque nationale	750.— d	750.— d
Crédit fonc. neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise, as. g.	960.— d	960.— d
Câbles élec. Cortaillod	6000.— d	6000.— d
Ed. Dubied & Cie	940.— d	940.— d
Ciment Portland	2100.— d	2100.— d
Tramways Neuchâtel	505.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	350.— d	350.— d
Etablissem. Perrenoud	510.— d	510.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	104.50 d	104.50 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50 d	100.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50	102.25 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾% 1931	101.—	101.— d
Suchard 3% 1950	101.— d	101.—

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS		22 mars	27 mars
3¼% Emp. féd.	1946	103.70%	103.65%
3 % Emp. féd.	1949	102.15%	102.15%
3% C.F.F. diff.	1903	103.80%d	103.75%
3% C.F.F.	1938	101.50%	101.50%
ACTIONS			
Union banques suisses		918.—	915.— d
Société banque suisse		766.—	765.—
Crédit suisse		781.—	778.— d
Réassurances, Zurich		5900.—	5900.—
Aluminium, Clippis		2350.—	2350.—
Nestlé Alimentana		1577.—	1582.—
Sulzer Frères S.A		2150.—	2160.—
Sandoz S. A., Bâle		4105.—	4110.—
B. de j. Hoffmann-La Roche, Bâle		4495.—	4495.—
Royal Dutch		236.—	234.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 27 mars 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	109 ½	113.—
Dollars	4.27	4.32
Livres sterling	10.80	10.95
Francs belges	8.15	8.30
Florins hollandais	98.50	101.50
Lires italiennes	—.62	—.65
Allemagne	78.50	81.50
Autriche	14.20	14.70

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

STUDIO

AUJOURD'HUI et DEMAIN

Matinées à 15 h. Soirées à 20 h.30

Le célèbre Walt DISNEY

CENDRILLON

et la sensationnelle

VALLÉE DES CASTORS

En technicolor Parlé français

Enfants admis aux matinées dès six ans

Location dès 14 h. Tél. 5 30 00

Faveurs et réductions suspendues

EN BELGIQUE

Le général von Falkenhausen libéré

BRUXELLES, 27 (Reuter). — Un porte-parole du ministère belge de la justice a annoncé mardi soir que le gouverneur militaire allemand pour la Belgique et le nord de la France du temps de guerre, le général Alexandre-Ernest von Falkenhausen, qui a été récemment condamné à douze années de travaux forcés par un tribunal militaire belge pour crimes de guerre, sera relâché mercredi.

Il en sera de même pour les généraux Egert Reader, le chef de l'administration civile allemande en Belgique sous l'occupation, et Franz Bertram, gouverneur allemand de Liège, qui avaient été condamnés à 12 et 10 ans de travaux forcés.

L'ambassadeur américain en Iran pris à partie par une revue soviétique

MOSCOU, 27 (A.F.P.). — La « Literatournaya Gazeta » consacre plus de la moitié de la première page de son numéro d'aujourd'hui à une violente attaque contre M. Henry Grady, ambassadeur des Etats-Unis, en Iran, qui est qualifié de « gauleiter, bourreau et diplomate ». L'article est illustré par une caricature, représentant M. Grady brandissant d'une part un revolver, et tenant de l'autre une corde à nœud coulant.

« La désignation de M. Grady à l'ambassade de Téhéran, écrit le journal, a coïncidé avec la venue au pouvoir du général Razmara qui avait de profondes attaches avec la Grande-Bretagne et, de ce fait, l'influence américaine allait en décroissant dans ce pays ». « Dès que M. Hossein Ala devint président du conseil, M. Grady s'empressa de féliciter le shah de son choix. On dit même que les émissions radiodiffusées de la « Voix de l'Amérique » vont reprendre en Iran, et que le gouvernement de Téhéran serait de tendance pro-américaine ». L'article se termine en affirmant que « Grady et ses patrons oublient que les Iraniens ne veulent pas mourir pour Wall Street ».

Fortes chutes de neige dans le nord-ouest de l'Allemagne

HAMBOURG, 27 (A.F.P.). — Des chutes de neige ont provoqué mardi matin, dans le nord-ouest de l'Allemagne, de profondes perturbations dans le trafic ferroviaire et routier. La neige et le gel ont bloqué les aiguillages des tramways et de nombreuses autos ont été également immobilisées par l'épaisse couche de neige. Le réseau ferroviaire de banlieue s'est trouvé paralysé par le gel.

Un nouveau procès d'espionnage en Yougoslavie

BELGRADE, 26 (Reuter). — L'agence Tanjug annonce que cinq Yougoslaves, dont une femme et deux anciens officiers, comparaissent devant un tribunal militaire, à Zagreb, sous l'inculpation d'espionnage au profit de la Hongrie.

Ces gens sont aussi accusés d'avoir tenté de troubler l'ordre public.

Le fisc tient-il compte des charges de familles ?

La première feuille n'a pas encore poussé sur l'arbre que le fisc envoie déjà les siennes dans nos boîtes aux lettres...

C'est cette constatation qui a incité « Curieux » à publier cette semaine une enquête intéressante sur la façon dont le contribuable ayant charge de famille se voit, dans nos différents cantons romands, plus ou moins mis au bénéfice d'un dégrèvement.

Dans quelle mesure l'Etat tient-il compte des charges de famille ? Quels sont les cantons qui font le plus grand effort, quels sont ceux qui y participent dans une moindre mesure ? Autant de questions auxquelles répond avec clarté le premier hebdomadaire romand.

Le gouvernement nationaliste chinois appartient au passé déclare un expert américain

LAKE-SUCCESS, 27 (Reuter). — M. Owen Lattimore, expert américain spécialisé dans les questions asiatiques, a déclaré dans une interview radiodiffusée que le gouvernement nationaliste chinois à Formose appartient au passé. Il n'y a aucune chance de voir ce gouvernement s'imposer comme le gouvernement de toute la Chine.

Interrogé sur ce qu'il pensait de la théorie suivant laquelle Mao-Tse-Toung pourrait se révéler le concurrent de Staline et pourrait viser à diriger désormais le communisme mondial, M. Lattimore a répondu qu'il est dangereux en ce qui concerne la Chine de parler de « titoïsme ». Si le centre du communisme mondial devait être transféré de Moscou à Pékin, il serait bon alors de se souvenir que la Chine est le premier et le seul pays situé dans la zone d'influence russe dont la population est plus nombreuse que celle de l'U.R.S.S. On peut très bien admettre que la Chine un jour dépassera l'U.R.S.S. dans le domaine industriel et dans celui des ressources naturelles.

M. Lattimore est d'avis que les démocraties occidentales ont « perdu » désormais la Chine. Cela représente un échec indéniable. Cela constitue pour les Américains l'abandon de tout espoir en vue d'une évolution pacifique et démocratique d'une Chine favorable aux Etats-Unis.

Les ennemis et les amis de l'Egypte

LE CAIRE, 27 (Reuter). — « Al Misri », le principal organe du parti gouvernemental égyptien, écrit dans son édition de mardi que les Anglais ont trouvé une « nouvelle méthode afin de justifier le maintien de leurs troupes dans la zone du canal de Suez : en peignant sur la muraille le danger soviétique ».

Le journal ajoute : « L'Union soviétique n'est pas une ennemie de l'Egypte. Les Anglais sont nos premiers et nos derniers ennemis. Ils l'étaient dans le passé, ils le sont actuellement et le seront encore dans l'avenir. Ils sont les ennemis du monde arabe en général. Ce sont eux qui ont introduit le bacille sioniste dans le cœur des Etats arabes. L'Egypte hait l'impérialisme plus que le communisme. Elle hait la tyrannie plus que les doctrines politiques qui ne sont pas en harmonie avec les siennes. Les Anglais essayent de nous faire peur en parlant des Russes, mais ils savent que nous les craignons et les haïssons ».

Aux ETATS-UNIS, on n'accorde que peu de crédit aux nouvelles selon lesquelles le gouvernement américain aurait prié le général Mac Arthur de ne plus faire de déclaration politique.

M. Acheson, parlant à la conférence panaméricaine, a insisté comme M. Truman sur le danger que constitue le « nouvel impérialisme soviétique ».

Le Canada et les Etats-Unis ont décidé de fusionner leurs programmes de défense civile.

Les milieux gouvernementaux préparent la constitution d'un « état-major politique » qui serait appelé à coordonner et à diriger la politique américaine pendant la guerre froide actuelle.

En ISRAEL, des élections générales se dérouleront le 10 juillet.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les cinq sous de Lavarède.
Palace : 15 h. La femme fatale.
20 h. 30. Né de père inconnu.
Théâtre : 20 h. 30. Capitaine China.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Mario Visconti, le chevalier-tyran.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Cendrillon.
A.B.C. 15 à 19 h. Permanent. Actualités, documentaire.
20 h. 30. Florence est folle.

LA VIE NATIONALE

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE À BERNE

Au programme de celle-ci figure notamment le plan d'armement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

S'il ne s'opposera pas à tout relèvement de taxes postales, il ne se rendra pas non plus à toutes les raisons avancées par le ministre des transports et le successeur de M. Celio devra se rendre compte que ses conseillers administratifs et techniques laissent parfois dans l'ombre certains aspects du problème qui n'échappent pas à l'« usager ».

Avec le statut du vin porté à l'ordre du jour des Etats, tels seront les principaux sujets de discussion sous la coupole, jusqu'au vendredi 13 avril. Le tout sera entrelardé de débats mineurs et, pour les séances de relevée, on trouvera toujours quelques motions, « postulats » ou interpellations, particulièrement nombreux à quelques mois des élections. Bref, le travail ne manquera pas et si la qualité vaut la quantité, le peuple suisse pourra tresser des couronnes à ses représentants.

~~~

En ouvrant la séance, M. Pini, président, rappelle le deuil de tout le pays à l'annonce de la catastrophe qui a frappé, il y a quelques semaines, les populations montagnardes des Grisons, du Tessin, du Valais, de Glaris. Ces tristes événements ont été l'occasion pour notre peuple, de mettre en pratique la devise nationale : « Un pour tous, tous pour un ».

Mais la vie reprend ses droits ; le travail attend les assemblées législatives et M. Pini cite les principaux projets sur lesquels les députés devront se prononcer. Il exprime l'espoir que, pour le programme d'armement en particulier, les Chambres sauront prendre une décision équitable et judicieuse.

Sur quoi, on passe à l'ordre du jour et la Chambre valide l'élection de M. Strebel, député socialiste de Fribourg, qui remplace M. Mauroux, démissionnaire. Le nouvel élu dépose la promesse écrite.

On entend encore les deux rapporteurs présenter le projet d'arrêté concernant l'admission du personnel de l'office suisse de compensation à la caisse fédérale d'assurance et la séance est levée à 17 h. 20.

G. P.

Le groupe radical et le programme d'armement

BERNE, 28. — Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale a siégé sous la présidence du conseiller national Hermann Haeberlin (Zurich), en présence des conseillers fédéraux Kobelt, Petitpierre et Rubattel. Il a engagé une vive discussion sur le programme extraordinaire d'armement.

Le problème des blindés a fait l'objet d'un débat approfondi. Le groupe a décidé par 34 voix contre 7 d'approuver en principe le programe d'armement et le message y relatif incluant l'acquisition de chars présentée par le Conseil fédéral le 16 février 1951.

La minorité était favorable à la proposition du conseiller national Schaller, de Bâle, relative à l'acquisition « de moyens blindés de défense ».

Le groupe paysan pour l'acquisition de chars

BERNE, 28. — Le groupe des paysans, artisans et bourgeois de l'Assemblée fédérale s'est réuni mardi sous la présidence du conseiller national Wartmann (Holhof) et en présence de M. de Steiger, président de la Confédération.

Le groupe s'est prononcé à une forte majorité pour l'acquisition de chars à propos desquels il doit encore attendre les renseignements nécessaires. Il a repoussé à l'unanimité la fusion des questions des crédits et de leur couverture. Le groupe a décidé d'attendre les délibérations du Conseil des Etats en ce qui concerne le financement du projet.

Au Conseil des Etats

BERNE, 27. — Le Conseil des Etats s'est réuni mardi soir sous la présidence de M. Bossi, radical tessinois, vice-président, qui remplace M. Egli, conservateur lucernois, absent pour toute la durée de la session, à la suite du grave accident dont il fut victime le 11 février dernier.

M. Bossi, dans une brève allocution, adresse une pensée émue aux victimes des avalanches, puis, faisant allusion à la votation populaire du 25 février, il exprime le vœu que les autorités prennent des mesures pour assurer, malgré tout, une certaine réglementatation des transports automobiles.

Après la prestation du serment par le nouveau conseiller aux Etats de Zoug, M. Aloïs Zehnder, successeur de M. Iten, le Conseil approuve sans discussion des reports de crédit se montant à 56,734,788 francs de l'exercice 1950 sur celui de 1951.

Le président de la commission des finances, M. Stachli, conservateur, Schwyz, rapporte ensuite sur la construction du bâtiment de service « Sihlhof » à Zurich. Ce bâtiment est destiné à la poste et aux chemins de fer. Le Conseil fédéral demande un crédit de 7,250,000 fr. La commission propose d'accorder provisoirement un crédit de 2,100,000 fr. pour l'achat du terrain et de réserver le crédit demandé pour la construction du bâtiment. Le conseil se rallie à l'unanimité des 33 votants aux propositions de la commission.

APOLLO

Aujourd'hui, à 15 h. et 20 h. 30

Dernières d'un des plus grands succès de FERNANDEL

LES CINQ SOUS DE LAVARÈDE

ENFANTS ADMIS

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 H. 15.
CHRIST EST VIVANT
par M. F. de Rougemont
Union pour le Réveil.

Ce soir à 20 h. 15
aux Valangines
Le chrétien et l'argent
Groupe d'hommes.

Petite salle des conférences
Ce soir, à 20 h. 15
Les grands moyens de guérison à travers les âges, d'Hippocrate à nos jours
Conférence par le Dr-méd. F. Kraeger
Sous les auspices du groupe Mazdaznan de Neuchâtel. Entrée libre.

Confiserie - Tea-room
RADELFINGER
fermé mercredi 28
~~~

LA VIE NATIONALE

Vers le dénouement de la crise touristique à Montreux

(c) Après de nombreuses démarches et sondages, nous apprenons que le comité directeur de l'office du tourisme de Montreux va pouvoir être reconstitué à la suite de la démission retentissante de son directeur et de son président.

En effet, les divers milieux intéressés se sont ralliés à la candidature de M. Ernest Oehninger, à la présidence du dit office. Colonel, ainsi que juge informateur, M. Oehninger est une personnalité à poigne de laquelle on peut attendre beaucoup.

Dès que le comité aura été renouvelé, sa première tâche sera de procéder à la nomination d'un directeur. Les candidats seraient légion.

A propos des exagérations du fisc

Une enquête ouverte sur l'affaire d'Oberach

BERNE, 27. — Le Conseil fédéral a pris connaissance que, sur demande du département fédéral des finances et des douanes, le département fédéral de justice et police procède à une enquête aux fins de savoir si les organes de l'administration fédérale des impôts ont dépassé leurs compétences en voulant tirer au clair le cas fiscal d'Oberach en Thurgovie, ou s'ils ont procédé d'une manière irrégulière.

Les transports de Pâques aux chemins de fer fédéraux

BERNE, 27. — Le temps instable et froid qu'il a fait durant les fêtes de Pâques, ainsi que la grève des cheminots français ont eu une influence défavorable sur le service des voyageurs. Les trains réguliers venant de France eurent de gros retards. Le lundi de Pâques, les trains d'Italie, eux aussi, eurent du retard.

Les transports de sports d'hiver ont été nombreux à destination des Grisons, de l'Oberland bernois ainsi que du Tyrol. Le nombre des voyageurs pour l'Italie et le Tessin a été normal. Le mauvais temps a en revanche nui sensiblement au trafic d'excursions le dimanche et le lundi de Pâques.

Sur l'ensemble du réseau, les chemins de fer fédéraux ont organisé, du jeudi saint au lundi de Pâques, 249 trains spéciaux, contre 257 l'an dernier.

Le matériel roulant a été mis à contribution jusqu'à l'extrême limite des possibilités.

Le trafic de Pâques de 1951 a été inférieur de 6 % à celui de l'an passé.

L'industrie du bâtiment et la politique des salaires et des prix

BERNE, 27. — Réuni sous la présidence de M. P. Gysler, conseiller national, le groupe des industries du bâtiment de l'Union suisse des arts et métiers s'est longuement penché sur la politique des salaires et des prix. Eu égard à l'amélioration moyenne des salaires réels des ouvriers de 25 % depuis le début de la guerre et considérant le fait qu'il n'est pas possible d'éviter les majorations de prix dictées par l'étranger, le groupe des industries du bâtiment est d'avis qu'il n'existe aujourd'hui aucun motif de majorer les salaires.

D'autre part, le groupe des industries du bâtiment de l'Union suisse des arts et métiers est d'avis qu'il convient de faire preuve d'une extrême réserve lors de la fixation des prix. Aussi bien adresse-t-il à l'économie privée le pressant appel de limiter le renchérissement provenant de l'étranger, lorsqu'il n'est pas possible de l'éviter, et de ne pas faire naître l'impression que la conjoncture actuelle est utilisée pour corriger les prix mal calculés.

Par ailleurs, le groupe s'élève vigoureusement contre la propagande déployée en faveur du rétablissement du contrôle des prix. Non seulement ce contrôle n'aurait nullement pour effet de stabiliser l'évolution des prix, mais au contraire il éliminerait fortement, comme par le passé, la concurrence dans le secteur des prix au détriment de la clientèle.

La collecte de la Croix-Rouge. — BERNE, 27. La Croix-Rouge suisse communique :

Mardi soir, à 17 heures, la collecte nationale en faveur des victimes des avalanches avait atteint le résultat de 11,632,221.10 fr.

Les versements effectués depuis jeudi soir se sont montés à 200,606. fr. 64.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le prochain horaire prend son aspect définitif

Le projet « définitif » d'horaire est sorti de presse il y a quelques jours. Il diffère extrêmement peu du premier projet soumis à l'enquête publique au début de l'année. C'est dire que, de la longue liste des revendications présentées, à peu près aucune n'a reçu satisfaction. Le long travail qui se fait dans les associations touristiques et les commissions a un rendement extrêmement faible. Il faut convenir qu'en général, nous disposons d'un horaire copieux, que les pays voisins peuvent nous envier. Toutefois, il subsiste encore quelques lacunes qui, espérons-le, seront comblées avec le temps.

Le Pied du Jura

Il convient de remarquer que le trafic de transit entre Zurich et Genève se détourne de plus en plus de la ligne du Pied du Jura. Sur la ligne concurrente du Plateau, qui a la chance d'avoir la ville fédérale sur son parcours, les trains sont plus nombreux et marchent plus vite.

Un point faible reste la dernière relation du soir Zurich-Neuchâtel. Nous perdons le train qui arrive en notre ville à minuit et demi. Il était trop peu fréquenté, paraît-il. Nous devrons donc quitter Zurich au plus tard à 19 h. 14 par le train 122, qui a été un peu amélioré mais reste le plus lent de la journée.

En revanche, la ligne du Pied du Jura comptera dès le mois de mai prochain trois relations quotidiennes Genève-Bâle par trains légers rapides.

Vers les Montagnes neuchâteloises

Conformément à ce que nous avions annoncé, certaines relations pour la Chaux-de-Fonds et le Locle seront accélérées. Le train 421 E fera le trajet (jusqu'au Locle-ville) en 41 minutes.

Une nouvelle relation avec Paris

Le nouvel haraire contient une troisième relation quotidienne Neuchâtel-Paris. Sans doute ne s'agit-il pas encore d'un train allant de bout en bout avec voitures directes. C'est plutôt un aménagement de correspondances qui utilisent, semble-t-il, des autorails sur certains parcours. Mais la relation y est ; la voici :

Neuchâtel	dép.	6 h. 21
Paris	arr.	13 h. 37
Paris	dép.	12 h. 55 *
Neuchâtel	arr.	21 h. 58

* Le dimanche, départ à 11 h. 20.

Ces possibilités sont très intéressantes ; à un certain point de vue même, davantage que le train direct de jour actuel. Celui-ci est une branche du rapide Paris-Milan. De Paris à Neuchâtel, on passe presque toute la journée dans le train, ce qui est excessif. Il faudrait chercher à améliorer la relation de fin d'après-midi.

Et Fribourg ?

Dans le secteur Neuchâtel-Fribourg les choses laissent encore bien à désirer. Les correspondances sont quelquefois bonnes, quelquefois détestables. Les battements à Anet atteignent jusqu'à trois quarts d'heure. Les liaisons avec les trains de et pour Paris sont inexistantes dans trois cas sur quatre. Et il n'est toujours pas question des voitures directes Neuchâtel-Fribourg qu'on laissait espérer à l'époque. C'est un chapitre à revoir.

~~~

Signalons enfin une innovation qui n'en est plus exactement une : dans certains trains directs privés de vagon-restaurant, un « steward » parcourt le train avec une sorte de buffet ambulant auprès duquel on peut se restaurer et se désaltérer. Une lettre de M. Favre, alors encore directeur du Ier arrondissement des C.F.F., avait déjà signalé la chose aux lecteurs de l'hebdomadaire « Curieux ».

Il paraît que les essais entrepris ont donné de bons résultats et que, dès le prochain horaire, d'autres trains directs et légers seront desservis par le buffet ambulant.

LA VILLE

Le mystère de la Maladière éclairci

La femme qui a appelé au secours vendredi soir est identifiée

Son corps n'a pas encore été retrouvé

La police cantonale a poursuivi hier son enquête en vue de déterminer dans quelles circonstances des appels au secours avaient été lancés vendredi soir au port de la Maladière.

Il est maintenant établi qu'une jeune femme, nommée C. K., célibataire, n'a pas reparu depuis Vendredi-Saint, chez les personnes où elle était en chambre, dans le quartier de la Favarge. L'enquête a en outre permis de déterminer que les objets retrouvés sur la rive et dont nous avons donné la description mardi appartiennent en partie à la disparue et en partie à ses logeurs.

Les recherches se poursuivent d'une part en vue de tenter de retrouver le corps de Mlle C. K. et d'autre part pour établir les circonstances dans lesquelles elle est tombée à l'eau.

Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 2 avril 1951, à 20 h., à l'hôtel de ville. L'ordre du jour est le suivant :

Nominations : 1. d'un membre de la commission scolaire ; 2. d'un membre de la commission financière 1951 ; 3. d'un membre de la commission d'étude du problème des locaux scolaires, en remplacement de M. Laurent Pauli, démissionnaire.

Rapports du Conseil communal concernant : la modification des art. 2 et 3 de l'arrêté organique de l'Ecole de mécanique et d'électricité, et la conclusion de diverses opérations financières.

Rapport de la commission des agrégations sur diverses demandes d'agrégation.

Au tribunal de police

Présidée par M. Adrien Paris, suppléant, avec M. Armand Zimmermann greffier substitut, l'audience du tribunal de police d'hier matin a été marquée par plusieurs condamnations par défaut.

H. L., garçon d'office dans un établissement public, avait dévalisé son patron ; cognac, bons vins, cigarettes en quantité impressionnante avaient passé dans sa chambre, de même que tapis de table et couverts. Il a été condamné à un mois de prison.

E. S. jouait aux C.F.F. la pièce du... voyageur sans billet. Lorsqu'il se trouvait dans les trains directs, il affirmait aux contrôleurs qu'il n'avait pas d'argent. Il n'a pas fait le coup pour venir se présenter au tribunal, qui lui a délivré par défaut un billet simple course pour la prison, valable dix jours.

A. W. profite du fait que la mère de son enfant n'est pas digne de l'élever pour ne pas payer de pension alimentaire. Cela lui vaut une punition de 25 jours d'emprisonnement.

A. M. qui, se faisant passer pour un gendarme, a extorqué 15 fr. à un fonctionnaire cantonal, a déjà subi les 10 jours de prison auxquels le juge le condamne.

J. B. et M. M. avaient le cafard à Witzwil. Par un froid matin, ils s'évadèrent. Transis, ils pénétrèrent dans une cabane pour prendre des habits et dans un chalet des côtes de Chaumont où ils ne prirent, parmi les biens d'une valeur de 50,000 fr., qu'une boîte d'allumettes, deux bougies et une boîte de « Nescafé » entamée. J. B. a subi 38 jours de prison et M. M. 30 jours, peines qui paient largement des délits minimes pour lesquels aucune plainte n'a été déposée.

Pour avoir gardé une clé trouvée, E. B. a été puni d'une amende de 20 fr.

† Mme Louise Perrenoud

Le soir de Pâques s'éteignait doucement, après une longue et douloureuse maladie sereinement supportée, Mme Louise Perrenoud, fondatrice et directrice de l'Institut « Monruzy ».

Femme de bien, énergique dans la douceur patiente qui la caractérisait, elle s'intéressait à tout ce qui pouvait contribuer au développement et au perfectionnement de ses semblables. Pratique, compétente autant que cultivée, elle s'imposait par sa grande simplicité, sa modestie et sa dignité.

Parmi ses activités multiples, citons l'intérêt qu'elle témoignait pour la société de graphologie, dont elle fut un des membres fondateurs, et qu'elle dirigea pendant une dizaine d'années avec un savoir-faire et un tact de véritable psychologue qu'elle était. Le mouvement « espérantiste » lui doit également beaucoup. Mais, avant tout, c'était une femme de bonté ferme et éclairée, dont le souvenir bienfaisant sera un réconfort pour ceux qui l'ont approchée.

Accident de travail

Hier matin, un ouvrier occupé dans un atelier de la rue des Chavannes a reçu sur la jambe des plaques de tôle d'un poids de 500 kilos. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles, où son état a été jugé assez bénin pour que le blessé puisse regagner son domicile au bout de quelques heures.

Accrochage

Une automobile qui, hier matin, sortait de son garage à la rue de la Côte, a été touchée par une autre voiture circulant sur la chaussée. Les dégâts ne sont pas importants.

LA COUDRE

Les fêtes pascales

(c) La journée du Vendredi-Saint a été marquée, le matin, par un culte, et le soir par un culte liturgique.

Le matin de Pâques, malgré la neige et le froid, le chœur mixte paroissial n'a pas craint d'aller chanter un cantique de la résurrection à dix endroits de la paroisse. Le culte du jour de Pâques a connu une belle affluence.

5 12 26 **5 12 26**

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

VIGNOBLE

PESEUX

† Louis Landry

(sp) Le dimanche de Pâques, un long cortège a suivi jusqu'au cimetière de Peseux M. Louis Landry, des Verrières, qui était venu prendre sa retraite dans notre commune.

Son esprit bienveillant, son cœur largement ouvert à toutes les misères, sa conversation savoureuse et pittoresque, en avaient fait un homme très populaire à Neuchâtel, où il s'intéressa toujours à la chose publique et fit partie de nombreuses sociétés.

Né à Neuchâtel le 18 mai 1875, attaché dès qu'il fut majeur au parti libéral, il jouait avec talent la première clarinette dans l'« Harmonie » aujourd'hui dissoute, et fut un membre assidu de la société des carabiniers de la ville, où il reçut à la fin de sa carrière la médaille Henri Dunant, pour sa collaboration dévouée pendant toute sa vie à l'œuvre des samaritains, dont il était membre d'honneur.

BEVAIX

Oeuvre de la sœur visitante

(c) Le comité de cette institution a tenu son assemblée annuelle le 21 mars.

Un rapport du président fait part de l'activité de la Sœur visitante pendant l'année 1950 et les services appréciables que cette organisation rend à notre population. En 1950, les interventions ont été de 2097 ; ce chiffre est suffisamment éloquent pour témoigner ce qu'il représente de dévouement de la part de Mlle Gédet à laquelle le rôle de Sœur visitante a été confié ; de jour comme de nuit, elle est prête à se dévouer à ses malades ; sa tâche est surtout rendue pénible lorsqu'il s'agit de familles très éloignées du village.

Les recettes ne consistent qu'en une subvention communale et en divers dons, dont celui des dames de la couture, toujours généreuses dans leur participation annuelle et celui de la Loterie romande qui est le bienvenu.

Les recettes de 1950 se sont élevées à 5146 fr., quant aux dépenses, elle se chiffrent par 5832 fr., le déficit est donc de 686 fr., mais celui-ci pourrait être comblé si les pochettes remises aux familles des malades contenaient à leur retour plus de générosité.

Bevaix n'a pas de médecin habitant la localité, en attendant leur intervention, c'est la Sœur visitante qui est appelée à donner les soins urgents aux malades et aux blessés.

ROCHEFORT

Concert spirituel du Vendredi-Saint

(c) Le Chœur mixte l'« Amitié », amicalement renforcé par des choristes de l'« Echo de Chassagne », nous a donné vendredi soir son concert annuel.

Au programme étaient inscrites des œuvres de Fauré, Chausson et Schubert. Par le gracieux concours de trois solistes de la Chaux-de-Fonds, nous avons entendu un trio vocal de Gabriel Fauré d'une fort belle ligne mélodique, avec accompagnement de violoncelle et piano. Place fut donnée ensuite à l'archet de M. François Pantillon, jeune violoniste, dont le talent à la fois sobre et brillant, nous a permis d'apprécier pleinement le « Poème » de Chausson fort bien accompagné au piano par Mlle Cécile Pantillon.

Enfin, placé sous la direction impeccable de M. François Pantillon, avec le concours des solistes déjà nommés et d'un orchestre à cordes, notre Chœur mixte a interprété la « Messe en sol majeur », de Schubert, que le nombreux public présent a pu applaudir généreusement, tant l'effort des choristes méritait d'être apprécié.

VAUMARCUS

Camp de Pâques

(sp) Le camp de Pâques, organisé chaque année à Vaumarcus par les Unions cadettes neuchâteloises, n'a pas été favorisé par le temps. Aussi, bien qu'il groupât un assez grand nombre de cadets, dut-il, à cause du froid et du vilain temps, fermer ses portes plus tôt que prévu et congédier ses participants déjà dimanche après-midi. C'est regrettable, mais cette décision est à l'honneur de la prudence des chefs responsables.

BOUDRY

Après l'audience du tribunal de police

M. Jean Rosselet, propriétaire-viticulteur à Corcelles, nous prie de préciser qu'il n'a rien à voir avec le marchand de vin de la Côte, R., impliqué dans une affaire de distillation d'absinthe, et qui a comparu jeudi dernier devant le tribunal de police de Boudry.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Chute mortelle

M. Walter Kocher, fils du président de la commune de Port, près de Bienne, était occupé, samedi après-midi, à scier la branche d'un tilleul sur laquelle il était assis, quand cette dernière cassa et précipita le malheureux sur le sol.

Walter Kocher a succombé à ses blessures à l'hôpital.

YVERDON

La foire

(c) Malgré le mauvais temps et les fêtes de Pâques, la foire de mars a été assez animée. Il y eut de nombreuses transactions, surtout au marché aux porcs. Les forains ont également fait des affaires, mais vu la température proche de zéro degré, ils ont bouclé leurs boutiques de bonne heure.

A la promenade de la gare, il a été amené: 5 vaches de 1500 à 1800 fr. ; 10 génisses de 900 à 1200 fr. et 2 taurillons de 1000 à 1200 fr. pièce. Sur le marché aux porcs, à la rue de la Plaine, il a été dénombré: 20 gros porcs de 180 à 200 fr. pièce; 100 moyens de 100 à 120 fr. et 80 petits de 60 à 80 fr.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Statistique cynégétique

(c) Au cours de la période de chasse de l'année dernière, il a été délivré dans le canton de Fribourg 396 permis valables dans tout le canton, sauf dans le district de la Singine, encore affermé à l'époque. Depuis le 1er janvier, l'affermage a disparu.

La chasse au chamois a duré 10 jours ; 60 de ces animaux ont été tués.

Voici une liste d'animaux abattus : lièvres, 2401 (1000 de moins qu'en 1949-1950) ; canards sauvages, 732 ; broquarts, 178 ; chevrettes, 185 ; marmottes, 22 ; bécasses, 247 ; perdrix grises, 128 ; cailles, 173 ; corbeaux, pies et geais, 2370.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Chronique pascale

(c) Comme partout, les fêtes de Pâques se sont déroulées dans la neige, ce qui n'empêcha pas la foule des grands jours à se rendre aux différents cultes lesquels furent rehaussés de la participation du Chœur mixte qui se produisit par des chants de circonstance. Au soir de dimanche, la Semaine sainte fut clôturée au temple par un culte liturgique.

A noter que, comme de coutume à Vendredi-Saint, le Chœur d'hommes se rendit à l'hôpital de Landeyeux pour égayer les malades en leur faisant entendre plusieurs chants de son répertoire. Profitant de cette journée exceptionnellement ensoleillée, les choristes poursuivirent leur promenade par une poussée vers la plaine plus verdoyante à cette époque que le Val-de-Ruz.

COFFRANE

Education physique

(c) L'examen d'athlétisme, qui a clôturé le cours d'entraînement d'hiver a réuni 11 élèves de 16 à 19 ans. Les jeunes gens qui ont obtenu les meilleurs résultats ont reçu l'insigne distinctif cantonal. Ce sont : (Insigne or) Roger L'Eplattenier ; Claude Hostettler, Willy Monnier. (Insigne argent) : Jean-Francis Mathez ; Ernest Schneeberger ; Gilbert Perrenoud ; André Brunner.

VALANGIN

Derniers devoirs

(c) Une nombreuse assistance a rendu lundi après-midi les derniers devoirs à M. Ernest Jaggi, décédé le jour de Vendredi-Saint, à l'âge de 70 ans.

M. Jaggi, né à Valangin, y a passé toute sa vie. Il était aimé de chacun. Il prit une grande part à l'activité communale. Elu conseiller général en 1912, en 1914 il entra au Conseil communal, qu'il présida de 1921 à 1933.

En 1945, M. Jaggi avait pris sa retraite de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, où il était entré en 1905.

Au temple, le pasteur Dumont dans son oraison funèbre, puis M. Ineichen, président de commune, et M. Schenk, président du syndicat des employés des TN, retracèrent la vie si active de celui qui vient de s'en aller.

Relevons que depuis bien près d'un demi-siècle, Valangin n'a compté que quatre présidents de commune. Or, lundi, trois d'entre eux assistaient à l'ensevelissement du quatrième. M. Alfred Tissot (notre doyen), président de 1903 à 1921, M. Paul Balmer, de 1933 à 1940, et dès cette date M. Ineichen.

La population de notre village a été vivement émue par le brusque départ en ce début d'année, de trois habitants très connus.

Le jour de Vendredi-Saint était conduite à sl dernière demeure, Mme Güder, décédée subitement à l'âge de 75 ans. Elle tint durant vingt ans et jusqu'à son dernier jour, une petite épicerie dans le village.

Dans le courant de février était décédée aussi brusquement, Mme Matthey, que l'on vit pendant une trentaine d'années au guichet de la poste.

LA COTIÈRE - ENGOLLON

Pâques sous la neige

Qui se serait attendu à trouver pareil paysage au matin de Pâques ? Les paroissiens qui se sont rendus au culte et au concert spirituel du soir ont eu à brasser une couche de neige fraîche inhabituelle pour la saison. Les cultes de Vendredi-Saint et de Pâques ont été agrémentés par le chœur mixte qui, année après année, apporte sa contribution aux fêtes religieuses. Le soir de Pâques, un auditoire chaleureux est venu écouter dans le recueillement un culte liturgique avec de la musique de Pâques et de la Passion exécutée par le quatuor Loeffler. Ces artistes se produisirent dans des œuvres de Bach, Goudimel, Händel et Loeffler. Si l'équilibre sonore des parties n'était pas toujours parfait, il y eut de fort beaux moments. Citons cette fugue tirée de l'art de la fugue de Bach, à la construction si parfaite et aux sonorités si émouvantes et inspirées.

Ce concert restera une belle heure de communion spirituelle par la musique et les textes sobres et bien choisis. Souhaitons que pareille audition se renouvelle, tant il est précieux et nécessaire à chacun de pouvoir vivre de tels instants.

MONTMOLLIN

Une pauvre bête

(c) Dans la journée de samedi, un jeune chevreuil qui avait tenté de sauter une clôture métallique située au-dessus de Montézillon, s'est fracturé une jambe. Des chasseurs ont dû l'abattre sur l'ordre de la gendarmerie.

Le comité du **Cercle libéral** a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Louis LANDRY

membre de la société.

L'enterrement a eu lieu à Peseux dimanche 25 mars 1951.

Le comité de la **F.R.M.R., section de Neuchâtel** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Albert HODEL

président d'honneur.

L'enterrement a eu lieu le 27 mars.

La **Société de secours mutuels l'« Abeille » de Neuchâtel** a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert HODEL

L'ensevelissement a eu lieu mardi 27 mars, à 13 heures.

Le Club jurassien « Section Treymont » a le regret de faire part du décès de

Monsieur Albert HODEL

membre vétéran de la section, leur fidèle collègue et ami.

L'ensevelissement a eu lieu mardi 27 mars.

Le comité.

Le comité de l'**Union commerciale et l'association des Vieux-Unionistes** ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert HODEL

membre honoraire

L'ensevelissement a eu lieu mardi.

Les comités.

Je suis le chemin, la vérité et la vie, personne ne vient au Père que par moi. Jean XIV, 6.

Madame et Monsieur Samuel Porchet-Revilly et leurs enfants :
Madame et Monsieur Walter Hauser-Porchet et leur fils, à Berne ;
Mademoiselle Madelaine Porchet, à Fontainemelon ;
Monsieur et Madame Charles Revilly-Dubois et leur fille,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri REVILLY

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père et parent que Dieu a repris à Lui, dans sa 83me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 27 mars 1951.

En effet, si quand nous étions ses ennemis, Dieu nous a réconciliés avec Lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. Rom. V, 10.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 30 mars, à 13 h.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : rue Bachelin 6.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Rose Gerber-L'Epée et ses enfants : Monique, Colette et René, à Hauterive ;
les enfants et petits-enfants de feu Fritz Gerber, à Cormondrèche, à la Coudre, à Hauterive et à Zurich ;
Monsieur et Madame Jules L'Epée, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, à Marin, à Fleurier, à Neuchâtel, à Bienne et à Auvernier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri GERBER

leur cher et bien-aimé époux, papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, dans sa 41me année.

Hauterive, le 26 mars 1951.

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacques I, 12.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi 28 mars, à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 heures.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la **Société de gymnastique « Hommes » de Corcelles-Cormondrèche** a le regret de faire part du décès de

Monsieur Fritz CALAME

père de notre dévoué membre, Maurice Calame.

Madame et Monsieur Carl Klötzl-Perrenoud et leurs enfants, Maryse et Egon, à Genève ;
Monsieur et Madame René-W. Perrenoud-Jeanneret, à Neuchâtel-Monruz, et Annelou Perrenoud, à Chesières ;
Monsieur et Madame Fernand Perrenoud, à Genève ;
Madame et Monsieur Bernard Thévoz-Perrenoud et leurs fils, Jean-Bernard et Claude, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Mil Gaudenz-Perrenoud et leurs enfants Reto, Sylvia, Livio et Lucy, à Stäfa ;
Madame Mathilde Rolli-Perrenoud, à Genève ;
les familles Leuba et alliées, au Locle, et Berger, à Lausanne,
font part du départ de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et cousine,

Madame

Louise Perrenoud-Jeanneret

Fondatrice et pendant 28 ans directrice de l'Institut ménager « Monruzy » à Neuchâtel-Monruz

survenu le soir de Pâques, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie supportée avec sérénité.

Elle a fait sa tâche.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Saint-Blaise. Culte au temple de Saint-Blaise, mercredi 28 mars 1951, à 13 h. 30.

Le comité de l'**Association des Instituts et Etablissements d'enseignement privé du canton de Neuchâtel et environs** a le regret de faire part du décès de

Madame

Louise Perrenoud-Jeanneret

fondatrice de l'Institut ménager « Monruzy », mère de M. René-W. Perrenoud, membre de l'association.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Saint-Blaise. Culte au temple de Saint-Blaise, mercredi 28 mars 1951, à 13 h. 30.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 mars. Température: Moyenne: 4,6; min.: 2,8; max.: 7,4. Baromètre: Moyenne: 713,7. Eau tombée: 1,9. Vent dominant: Direction: sud-ouest; vent 10 h. 30 à 15 h. 15. Etat du ciel: couvert, pluie depuis 13 h. 20.

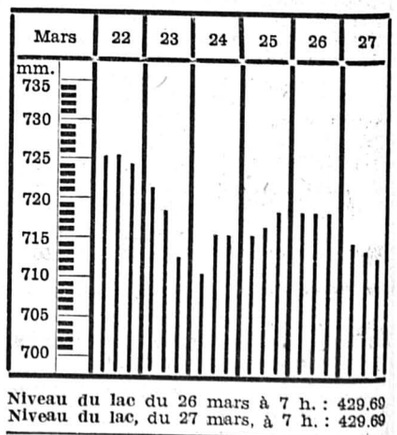

Niveau du lac du 26 mars à 7 h. : 429.69
Niveau du lac, du 27 mars, à 7 h. : 429.69

Prévisions du temps : Nord des Alpes : temps instable. Quelques éclaircies en Suisse romande, en général couvert avec précipitations, par moments neige jusqu'en plaine. Vent d'abord du secteur ouest, ensuite tournant au secteur nord, modéré à fort en altitude. Froid.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Avant une importante décision des Chambres pour sauvegarder l'existence de l'industrie horlogère

Un de nos correspondants de Genève nous écrit :

Les Chambres auront à se prononcer prochainement sur le projet d'arrêté fédéral fixant les mesures propres à sauvegarder l'existence de l'industrie horlogère. Jusqu'au 31 décembre de cette année, le régime légal est celui fondé sur l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger. Régulièrement prorogé, il a toujours été modifié et adapté aux circonstances du moment.

Le nouveau régime devra pouvoir rendre les mêmes services en puisant désormais sa justification dans les nouveaux articles constitutionnels dits « économiques ».

L'acte législatif qui disposera du sort de l'industrie horlogère peut faire l'objet d'un referendum.

Le recours au scrutin populaire qui devrait constituer une garantie pour les intéressés à la question, est brandi comme une arme par les adversaires du statut horloger. Cela provoque des marchandages et des compromis très curieux à suivre si l'on s'intéresse aux nécessités de la politique mais par contre très dangereux si l'on considère les répercussions sur le projet initial.

A l'époque, pour sortir l'horlogerie du marasme, un certain dirigisme fut inéluctable. Les anciens arrêtés fédéraux ne pouvant plus être automatiquement renouvelés, il faut donc les remplacer. Sur ce point, il n'y a pas la moindre divergence dans toute l'industrie horlogère.

Cela devrait être suffisant pour donner au législateur le pouvoir d'agir conformément aux vœux de cette communauté d'intérêts bien placée pour savoir ce qui lui est nécessaire. Hélas, ce serait trop simple. Il y a en Suisse, d'autres cercles, sans aucune attache avec l'industrie horlogère, qui prétendent savoir mieux que les horlogers ce qui leur convient vraiment. Pour défendre soi-disant de beaux principes, les adversaires du projet menacent de mobiliser tous ceux qui, en Suisse, sont jaloux de la situation saine dont l'horlogerie suisse bénéficie actuellement. Il est toujours plus facile d'examiner objectivement une situation chèrement acquise, mais non invulnérable.

La preuve est faite qu'une réglementation stricte fut favorable à l'industrie horlogère et par conséquent conforme à l'intérêt national. Tous ceux qui se penchèrent sur ce problème sont unanimes à demander qu'elle soit maintenue et à déclarer que sa suppression serait une faute grave.

Si en conséquence une législation est indispensable, il faut admettre aussi qu'elle soit effective.

Le message du Conseil fédéral cherchait « les mesures propres à sauvegarder l'industrie horlogère ». Nous pensons que seul ce but doit être visé et qu'il est dangereux de chercher simultanément à sauvegarder des positions électorales.

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, dit le proverbe. Si, à force de compromis, on ajuste sur tous les panneaux de grands guichets, nous aurons peut-être une belle fenêtre, mais alors ne parlons plus de porte! Et c'est peut-être bien ce que d'aucuns désirent, mais alors qu'ils le disent franchement.
~~~